

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

Association fondée en 1921 reconnue d'Utilité Publique décret du 25 février 1927

NUMÉRO **346** JUILLET 2018

ACTUALITÉ
L'Assemblée générale
des Gueules Cassées p. 4



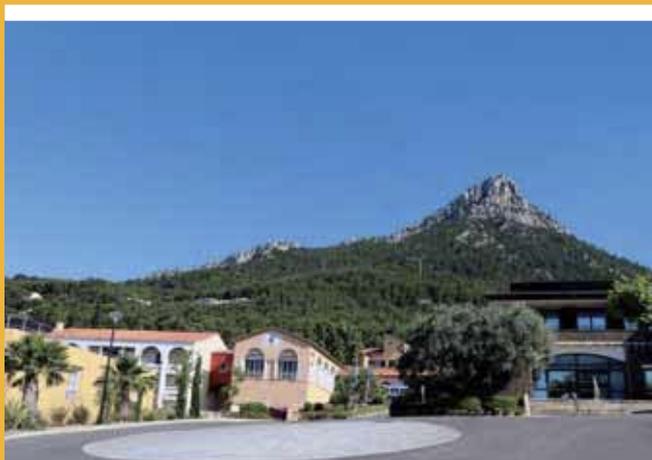
© Jean-Philippe Rothoft/UBFT



© DR

REPORTAGE
La guerre du feu
des « Pélicans »
À Nîmes, aux côtés
des pompiers
du ciel p. 26

Sommaire



Actualité p. 4

L'Assemblée générale des Gueules Cassées

Actualité p. 12

Compte-rendu de l'Assemblée générale

Entre les lignes p. 24



Reportage p. 26

La guerre du feu des « Pélicans »
À Nîmes, aux côtés des pompiers du ciel



Fondation p. 34

Traumatismes crâniens : la recherche fondamentale progresse



Découverte p. 38

« Un fauteuil à la mer » L'alliance de l'ingéniosité et de la générosité

Culture p. 44

En régions p. 48

Les réunions de nos régions : un devoir pour tous

Carnet p. 54

À savoir p. 58

Organisation p. 64

Éditorial

Demain

L'ambiance chaleureuse de notre dernière Assemblée générale confirme s'il en était besoin la force des liens qui nous unissent.

Les votes extrêmement positifs exprimés en faveur des résolutions présentées et notamment les très nombreux suffrages portés sur les candidats au renouvellement de leur mandat au poste d'administrateur ainsi que la ratification de la cooptation des deux nouveaux membres du Conseil sont des signes forts de la confiance portée à l'équipe dirigeante et de la reconnaissance du travail accompli par le personnel.

À l'issue de l'Assemblée, mon mandat de président arrivant à son terme, le Conseil d'administration a émis à l'unanimité le vœu de le voir renouvelé. Les membres du Bureau ont également été reconduits dans leur fonction.

Assumer l'honneur de diriger notre association est une tâche dont nous mesurons l'ampleur :

- Défendre les droits imprescriptibles acquis au prix du sang ou de traumatismes psychologiques graves alors qu'à terme ces blessures au service de la France pourraient bien ne plus être considérées que comme des accidents du travail.

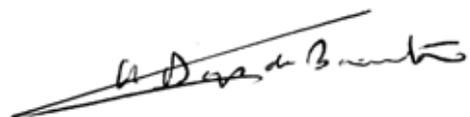
- Conserver le patrimoine et les revenus, créés et acquis par la clairvoyance et l'implication de nos Anciens. Nous nous réjouissons des informations collectées auprès des pouvoirs publics qui semblent conforter notre position d'actionnaire dans le cadre de la privatisation envisagée de la Française des Jeux. Le caractère fondateur de notre présence au sein du capital de la société, ainsi qu'une expérience partagée appréciée de part et d'autre, font qu'il nous paraît naturel de continuer notre chemin avec une entreprise dont les objectifs et les valeurs rejoignent les nôtres.

Eux seuls permettront à l'Union de poursuivre ses missions historiques, à savoir :

- soutenir nos camarades ou leurs veuves dans la gêne;
- aider moralement et physiquement nos jeunes blessés;
- participer le plus largement possible aux efforts des médecins et hôpitaux qui les soignent et de tous ceux qui les accompagnent.

Nous accomplissons cette mission en restant dans la ligne tracée par nos prédécesseurs. Nous savons que nous pouvons compter sur chacun d'entre vous. ■■■■■

Henri Denys de Bonnaventure
Président de l'Union des
Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »



L'Assemblée générale des Gueules Cassées

des 12 au 13 juin 2018

Cette année la 97^e Assemblée générale des Gueules Cassées s'est une nouvelle fois déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine dans le Var.

Le mardi 12 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés a été célébrée en plein air dans la pinède surplombant les bâtiments du domaine. Le mercredi 13 juin, l'Assemblée générale adoptait à une très large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration (*vous trouverez les résultats dans les pages suivantes*).

À l'issue de celle-ci, tous se sont ensuite rassemblés devant le monument des Fondateurs. Henri de Bonnaventure, chevalier de la Légion d'honneur, a décoré notre camarade Bernard Luquet qui recevait l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite. Il a ensuite remis à Gilles Ménard, digne et fier, le nouveau drapeau national des Gueules Cassées. De très nombreux porte-drapeaux étaient présents pour le saluer.

S'ensuivirent les dépôts de gerbes du vice-amiral d'escadre Charles-Henri Leulier de La Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée, de Philippe Vitel, vice-président du Conseil régional représentant Thierry Muselier, président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, accompagné de Jacques Couture, son premier adjoint. La gerbe des Gueules Cassées a été déposée par Henri de Bonnaventure et le nouveau décoré, Bernard Luquet.

Une Marseillaise, chantée en chœur et *a cappella*, a clôturé cette très belle cérémonie et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis, ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine.

Deux très belles journées où le soleil a largement contribué à notre historique sourire.





Monseigneur Frédéric Forel, vicaire général du diocèse de Fréjus-Toulon, Henri de Bonnaventure et Marie-Andrée Roze-Pellat, entourés des porte-drapeaux de l'UBFT.



Arrivée des porte-drapeaux précédés de Bernard Tomasetti, délégué Provence et maître de cérémonie.



Arrivée de Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation, et d'Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



Cérémonie religieuse en souvenir de nos Fondateurs et de nos camarades disparus.



▲ Accueil des participants avec l'émergiment des camarades présents et les derniers votes.



▲ Ouverture de l'Assemblée générale 2018 par Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT.



▲ Minute de recueillement pour nos camarades disparus.

▲ Une présence nombreuse de camarades et amis.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Bernard Luquet, délégué régional Paris Ile-de-France, nommé chevalier dans l'Ordre national du Mérite, est décoré par Henri de Bonnavenure.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Remise du nouveau drapeau de l'UBFT à Gilles Ménard, notre porte-drapeau national.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par le vice-amiral d'escadre Charles-Henri Leulier de la Faverie du Ché, préfet maritime de la Méditerranée.



© Jean-Philippe Rothoffr/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par Philippe Vitel, vice-président du Conseil régional, représentant Philippe Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.



Vue d'ensemble de la cérémonie.

© Lucas Bosc

© Jean-Philippe Rothoff/UBFT



▲ Bernard Tomasetti, délégué régional Provence, en maître de cérémonie.



© Jean-Philippe Rothoff/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var et conseiller départemental, représentant Marc Giraud, président du Conseil départemental du Var.

© Jean-Philippe Rothoff/UBFT



▲ Dépôt de gerbe par Thierry Albertini, maire de La Valette-du-Var, accompagné de Jacques Couture, premier adjoint, de Marie-Louise Cassar et Carmen Semenou, adjointes.



© Jean-Philippe Rothoff/UBFT

▲ Dépôt de gerbe par le nouveau membre de l'Ordre national du Mérite et notre président.



Les personnalités présentes lors de cette belle journée.

© Jean-Philippe Rothoff/UBFT

Le domaine des Gueules Cassées

UN DOMAINE, UNE HISTOIRE

LE DOMAINE DU COUDON A ÉTÉ ACQUIS EN 1934 POUR ACCUEILLIR LES ANCIENS COMBATTANTS BLESSÉS À LA FACE, DE LA GRANDE GUERRE À NOS JOURS.

Aujourd'hui, notre domaine de 30 hectares propose des séjours de vacances et organise également tout événement festif ou professionnel.

Une équipe professionnelle et attentionnée vous accueille toute l'année dans ce lieu magique, situé entre Toulon et Hyères, au pied du mont Coudon, face à la Méditerranée.

CAPACITÉ D'ACCUEIL

NOTRE DOMAINE DISPOSE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À MÊME DE FACILITER LE DÉROULEMENT DE VOTRE SÉJOUR ET DE VOS ÉVÉNEMENTS :

- une salle de restaurant modulable pouvant accueillir jusqu'à 250 personnes
- un bar avec terrasse
- une chapelle pour vos cérémonies, mariages et baptêmes
- 48 chambres climatisées, avec connexion wi-fi
- une piscine extérieure
- un court de tennis
- des terrains de pétanque
- 15 hectares de garrigue et pinède classés zone naturelle
- 6 salles connectées, équipées de matériel audiovisuel, pour 10 à 200 personnes
- parkings sécurisés

Domaine



Les Gueules Cassées



VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION OU UNE ENTREPRISE ?

Nous disposons de tout l'équipement nécessaire à vos séminaires, réunions ou conférences.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ?

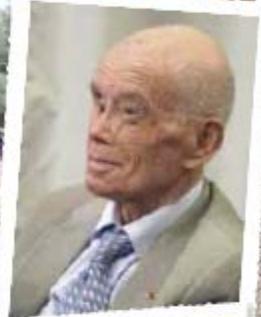
Choisissez notre domaine pour vos séjours, ou encore l'organisation de vos réceptions, mariages, baptêmes...

Contact

Tél. : 04 94 61 93 00
Mail : coudon@gueules-cassées.asso.fr
151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var

Les coulisses de l'Assemblée générale





Compte-rendu de l'Assemblée générale du mercredi 13 juin 2018

Conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 4 mai 2018 aux membres de l'UBFT, la séance est ouverte à 10h00, au domaine des Gueules Cassées au Coudon, à La Valette-du-Var (83).

La feuille de présence indique que **93** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **724** pouvoirs ont été reçus. **628** ont été considérés comme valables et ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'Assemblée ouverte à **10h00** et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous ceux de nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille, qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations Extérieures ou en service, ainsi que les victimes d'attentats.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits.

Seuls le résultat du vote des résolutions, le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'admini-

nistration et les réponses aux questions diverses, figurent dans ce compte-rendu.

- Lecture du rapport moral 2017 par le président, Henri Denys de Bonnaventure,
- Lecture du rapport d'activité 2017 par le directeur général, Olivier Roussel,
- Présentation des comptes de 2017 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Présentation du budget 2018 par le trésorier, Bernard Allorent,
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées du commissaire aux comptes, Didier Piro,
- Réponses par le président aux questions posées par écrit,
- Lecture du résultat du vote des résolutions par Gérard Pinson, président de la commission de scrutin,
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration par Gérard Pinson, président de la commission de scrutin.

QUESTIONS DES MEMBRES

Le président indique que deux questions ont été posées par écrit :

Question n° 1 de M. Michel Rodier, membre n° 45848

Depuis la fermeture du bloc opératoire de l'Institution nationale des Invalides, la question se pose de la création à Paris d'un centre spécialisé dans un cadre civil et militaire pour les blessés médullaires et cérébraux lésés, identique à ceux qui existent à l'étranger, notamment à Nottwil, en Suisse.

Réponse

Ce sujet a été présenté à la secrétaire d'État aux Armées. Un dossier complet sur ce centre lui a ensuite été communiqué ainsi qu'à la ministre de la Santé. Un entretien avec le secrétaire général pour l'administration du ministère des Armées a eu lieu début juin 2018 sur ce thème avec deux anciens chefs du service de chirurgie de l'INI. La secrétaire d'État a prescrit un examen attentif de la requête. Le dossier n'est pas clos.

Question n° 2 de M. Michel Rodier, membre n° 45848

Dans le cadre de la refonte du Code des Pensions Militaires d'Invalidité, les appellations « anciens combattants » et « monde combattant » sont-elles toujours pertinentes, et concernant les blessés, ne devraient-ils pas être nommés « Blessés au service de la Nation » ?

Réponse

Ces questions récurrentes s'inscrivent dans un sujet beaucoup plus large et déjà ancien qui est la place que l'État entend donner à la reconnaissance de ses combattants

d'hier et d'aujourd'hui, comme au statut des auteurs des faits ayant entraîné l'engagement de nos soldats, notamment avec l'intervention des militaires sur le territoire national. Les évolutions retenues pourraient être lourdes de conséquences, politiques notamment. La question a été posée au gouvernement lors de la discussion au Sénat dans le cadre de l'examen de la Loi de programmation militaire. La position actuelle est plutôt au maintien de la différence d'appellation entre les blessés en Opérations Extérieures et les blessés en Opérations Intérieures.

Selon la secrétaire d'État aux Armées, la décision appartient au chef de l'État.



LECTURE DES RÉSULTATS DU VOTE DES RÉSOLUTIONS ET DU SCRUTIN POUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR GÉRARD PINSON,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SCRUTINS

RÉSULTAT DU VOTE DES RÉSOLUTIONS arrêtées par le Conseil d'administration du 6 avril 2018

Résolution n° 1

Approuvée à la majorité absolue

| | |
|-------------|-----|
| Nuls | 38 |
| Exprimés | 837 |
| Pour | 781 |
| Contre | 7 |
| Abstentions | 49 |

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2017, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Résolution n° 2

Approuvée à la majorité absolue

| | |
|-------------|-----|
| Nuls | 35 |
| Exprimés | 840 |
| Pour | 772 |
| Contre | 9 |
| Abstentions | 59 |

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes

de l'exercice 2017 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Résolution n° 3

Approuvée à la majorité absolue

| | |
|-------------|-----|
| Nuls | 47 |
| Exprimés | 828 |
| Pour | 760 |
| Contre | 15 |
| Abstentions | 53 |

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable excédentaire de l'exercice d'un montant de 6 611 474 euros de la façon suivante :

- Imputation de la charge de 10 000 000 d'euros correspondant à la dotation réalisée au cours de l'exercice à la Fondation des « Gueules Cassées » sur la réserve qui avait été constituée lors de la dernière Assemblée générale. Ce compte de réserve est ainsi soldé.
- Le solde, soit 16 611 474 euros, est affecté en report à nouveau qui passe ainsi de 10 946 437 euros à 27 557 911 euros.

Par ailleurs, le Conseil d'administration, en séance du 18 octobre 2017, ayant décidé d'abandonner le projet de construction d'une Résidence Seniors de grande envergure au domaine des Gueules Cassées, l'Assemblée générale décide de réaffecter la réserve de 12 000 000 d'euros constituée à cet effet en réserve pour restructuration et modernisation du domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.

■ Les autres réserves restent inchangées.

Résolution n° 4

Approuvée à la majorité absolue

| | |
|-------------|-----|
| Nuls | 40 |
| Exprimés | 835 |
| Pour | 770 |
| Contre | 10 |
| Abstentions | 55 |

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2018, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

RÉSULTAT DU SCRUTIN PORTANT SUR LE RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|----------------------------|-------------|
| INSCRITS | 2495 |
| Votants par correspondance | 921 |
| Votants sur place | 10 |
| Total des votants | 931 |

| | |
|----------------|-----|
| Bulletins nuls | 57 |
| Exprimés | 874 |

RÈGLE DE MAJORITÉS REQUISES POUR ÊTRE ÉLU

| | |
|---------------------------------------|-----|
| 1/4 des votants = | 233 |
| 50% + 1 voix des suffrages exprimés = | 438 |

| | | |
|-------------------------------|-----|---------|
| ■ José Baraton | 553 | élu |
| ■ Michel Clicque | 651 | élu |
| ■ Pierre Dautrey | 589 | élu |
| ■ Guy Delplace | 610 | élu |
| ■ Henri Denys de Bonnaventure | 722 | élu |
| ■ Jean Deprez | 621 | élu |
| ■ Dominique Large | 179 | non élu |
| ■ Jean-François Louvrier | 268 | non élu |
| ■ Jean Picardat | 215 | non élu |

| | | |
|------------------|-----|---------|
| ■ Prédibane Siva | 124 | non élu |
| ■ Pierre Tricot | 644 | élu |
| ■ Serge Voisin | 252 | non élu |

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par **Gérard Pinson**, délégué régional, assisté par :

- Robert Abian, délégué régional,
- Tadj Charef, délégué départemental,
- Jean Déprez, administrateur et délégué régional,
- Frédéric Durini, délégué départemental,
- Robert Esquirol, délégué régional,
- Bernard Luquet, délégué régional,
- Jean-Daniel Marquis, administrateur
- Gilles Ménard, porte-drapeau
- Jean-Claude Montardy, délégué régional,
- Pascal Stein, délégué départemental.

Après lecture des résultats du scrutin, le président déclare l'Assemblée générale 2018 close à 11 h 45.

ÉLECTION DU BUREAU PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JUIN 2018

À l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau Bureau pour un mandat de trois ans.

Ont été élus :

■ **Henri Denys de Bonnaventure**, président,

- **Général Paul Dodane**, vice-président,
- **Bernard Allorent**, trésorier,
- **Patrick Remm**, trésorier adjoint,
- **Georges Morin**, secrétaire du Conseil.

Deux nouveaux administrateurs au Conseil d'administration de l'UBFT

La démission du lieutenant-colonel Michel Nail et de William Dumont, administrateurs de l'UBFT depuis 2002 pour le premier et 2003 pour le second, ont conduit le Conseil d'administration à coopter deux Gueules Cassées en vue de pourvoir ces sièges vacants, cooptations qui ont été ratifiées par le vote de l'Assemblée générale du 13 juin 2018.

- Le colonel Pierre Dautrey, au siège de lieutenant-colonel Michel Nail,
- Le lieutenant-colonel (er) José Baraton, au siège de William Dumont.

Saint-cyrien de la promotion Général Monclar (1984-1987), le colonel Pierre Dautrey (54 ans) sert au sein de l'armée de Terre et occupe actuellement le poste de président du conseil permanent de la sécurité aérienne de l'armée de Terre. Breveté pilote et pilote d'essais expérimental d'hélicoptères, il fait partie de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT). Au fil de son parcours porté essentiellement sur l'opérationnel, il a été engagé à de nombreuses reprises en Opérations Extérieures, notamment en Irak, au Tchad, au Cambodge, en Adriatique et en Afghanistan.

Gravement blessé à l'occasion d'un accident en service en 2003, il est membre de l'UBFT depuis 2008, administrateur depuis octobre 2017 et, à ce titre, siège dans plusieurs commissions.

Il est officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la médaille de l'aéronautique, de la croix de guerre des théâtres d'Opérations Extérieures et de la croix de la valeur militaire.



Nos deux nouveaux administrateurs : le lieutenant-colonel (er) José Baraton et le colonel Pierre Dautrey.

Membre de l'UBFT depuis 2017, le lieutenant-colonel José Baraton a débuté sa carrière en 1970 à l'École d'application de l'arme blindée à Saumur comme élève sous-officier d'active. Il intègre ensuite, comme élève officier, l'École militaire interarmes de Coëtquidan, promotion Général Marceau (1972-1973), avant de revenir comme officier à l'École d'application de l'arme blindée de Saumur. Il poursuit sa carrière dans cette arme avant de changer d'orientation en 1976 en intégrant l'École de spécialisation puis d'application de l'Aviation légère de l'armée de Terre (ALAT).

Il occupe différentes fonctions dans l'ALAT jusqu'en 2001, date à laquelle il quitte le service actif. Il débute cette même année une nouvelle carrière dans un cabinet de conseil en ingénierie, fonction qu'il occupe toujours à ce jour. Blessé à l'occasion du service, José Baraton est chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la médaille de la Défense nationale et de la médaille de bronze de l'Ordre de Malte.

Les Gueules Cassées étaient présents...

AVRIL

25 avril

Présentation des Gueules Cassées au député Laurent Saint-Martin, commission des finances à l'Assemblée nationale.

MAI

4 mai

Rencontre avec Martin Vial, commissaire de l'Agence des participations de l'État au sujet du projet de la privatisation partielle de la Française des Jeux.

9 mai

Réunion finance de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie.

12 mai

Centenaire de l'Union nationale des Combattants et de l'Union fédérale.

14 mai

Interview par le journal *Le Parisien*.

15 mai

Centenaire de la création de l'œuvre des Pupilles des Douanes.

21 mai

Réunion à la Caisse nationale militaire de Sécurité sociale (CNMSS).

22 mai

Cérémonie de remise de décorations aux Invalides.

24 mai

Assemblée générale de l'Association des mutilés de guerre des yeux et des oreilles.

29 mai

Réunion de lancement de l'Association des militaires entrepreneurs.

31 mai

- Assemblée générale de Solidarité Défense.
- Réunion du Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie.

JUIN

4 juin

Obsèques de notre camarade Yves de Daruvar, compagnon de la Libération, à la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

5 juin

Accueil au Siège du laboratoire sociétal de la Française des Jeux.

6 juin

Conseil d'administration de l'Institution nationale des Invalides.

8 juin

Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie.

14 juin

Visite de l'Hôpital d'instruction des Armées Sainte-Anne.

18 juin

Cérémonies au Mont-Valérien.

19 juin

- Réunion des mécènes de l'Hôpital d'instruction des Armées Percy.
- Réunion de la Mission du Centenaire de la Grande Guerre.
- Réunion du collège du Bleu de France.

20 et 21 juin

Congrès de la Fédération nationale André Maginot à Nantes.

25 juin

Assemblée générale de l'ANOPEX, Association nationale des participants aux Opérations Extérieures.

26 juin

Rencontre avec le général Alexandre d'Andoque de Sériège, directeur du musée de l'Armée aux Invalides.

27 juin

Réunion finance de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie.

Notre président distingué par la Légion étrangère

29 avril 2018. Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, nommé à la distinction de légionnaire de 1^{re} classe d'honneur pour les éminents services rendus à la Légion étrangère, s'est vu remettre son galon par le général Jean Maurin, commandant la Légion étrangère (COMLE), au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans la salle d'honneur du musée de la Légion à Aubagne.



© Dragan ASANOV / Armée de terre/Défense



© Dragan ASANOV / Armée de terre/Défense

Célébrations du combat de Camerone



▲ Le porteur de la main et sa garde descendant la voie sacrée.

30 avril 2018, Aubagne. Le combat de Camerone est célébré le 30 avril de chaque année comme un haut fait de la Légion étrangère.

La cérémonie de 2018 de Camerone, présidée par le Premier ministre, Édouard Philippe, accompagné de Florence Parly, ministre des Armées, du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre et du médecin général des Armées Maryline Gyax Généro, directrice centrale du service des armées (SSA), avait pour thème « *Tu n'abandonnes jamais ni tes morts, ni tes blessés* », permettant ainsi d'honorer ceux qui au combat, hier comme aujourd'hui, ont été blessés et ceux qui ont secouru et soigné leurs frères d'armes meurtris dans leur chair.

Ainsi le général Jean Maurin (COMLE), avait désigné notre camarade, le médecin-colonel (er) Jean-Louis Rondy, comme porteur de la main du capitaine d'Anjou. Un des médecins historiques de la bataille de Dien Bien Phu, médecin chef du 1^{er} BEP, il opéra et soigna d'innombrables blessés, dont notre camarade le colonel Jean Luciani. Il était entouré de sa garde composée de cinq légionnaires ou anciens légionnaires dont deux Gueules Cassées : l'adjudant-chef (er) Francis Ruiz et l'ex-légionnaire Géraldino Hoareau.

Une délégation de l'UBFT composée d'Henri de Bonnaventure, président, de Georges Morin et Jean-Daniel Marquis, administrateurs, d'Olivier Roussel, directeur général, et d'Alain Bouhier, directeur



▲ Jean-Louis Rondy avec Henri de Bonnaventure.

adjoint, avait été invitée par le général Jean Maurin.

Une magnifique cérémonie et une organisation parfaite laisseront des souvenirs inoubliables aux très nombreuses personnes présentes.

Naturalisation du légionnaire Reinhold Konrad



▲ *Le légionnaire Reinhold Konrad et le général Paul Dodane.*



▲ *La remise du décret de naturalisation par Florence Parly.*

3 mai 2018. À l'Institution nationale des Invalides, la ministre des Armées, Florence Parly, a présidé la cérémonie de remise du décret de naturalisation à notre camarade Reinhold Konrad, en reconnaissance de son engagement pour la nation française.

Né en 1930 en Allemagne, Reinhold s'est engagé dans la Légion étrangère en 1951. Blessé en Indochine, il a également été fait prisonnier par le Viêt Minh.

Il est actuellement pensionnaire de l'Institution nationale des Invalides (INI) comme quinze de nos camarades.

Le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, qui représentait les Gueules Cassées, a chaleureusement félicité notre ancien légionnaire pour cette naturalisation.

Une belle cérémonie, en présence du gouverneur des Invalides, le général Christophe de Saint-Chamas, du directeur de l'INI, le médecin général ins-



▲ *Le médecin général inspecteur Christian Plotton, Reinhold Konrad, la ministre des Armées Florence Parly et le général Christophe de Saint-Chamas.*

pecteur Christian Plotton, du personnel et des pensionnaires de l'Institution, ainsi que d'une délégation de la FSALE⁽¹⁾

et de l'ANAPI⁽²⁾. Nous présentons toutes nos sincères félicitations à notre camarade.

(1) FSALE : Fédération des sociétés des anciens de la Légion étrangère.

(2) ANAPI : Association nationale des anciens prisonniers et internés d'Indochine.

Journée nationale des blessés de l'armée de Terre

23 juin aux Invalides. Depuis 2017, l'armée de Terre organise une journée nationale en hommage et en soutien à ses blessés et à leurs familles. Ce rassemblement décidé par le général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre, est organisé principalement aux Invalides à Paris, mais également

en région dans plusieurs garnisons. L'UBFT, sollicitée comme beaucoup d'autres associations ou entités proches de l'armée de Terre, et plus particulièrement de ses blessés, a participé à cette belle journée avec une représentation significative rassemblée autour de notre président dans un espace de

rencontre personnalisé. Cette journée s'est terminée dans la cour des Invalides par la prestation musicale de plusieurs formations militaires dans le cadre du Festival international de musique militaire de Paris (FIMMP). À cette occasion, un hommage appuyé a été rendu aux Gueules Cassées.



▲ Notre président, Henri de Bonnaventure, entouré de la délégation de l'UBFT présente sur le stand.



▲ Thibault, Gueule Cassée blessé en 2013, avec Séverine, son épouse, Denis Brogniart, parrain des blessés de guerre, et Henri de Bonnaventure.



▲ Vue d'ensemble de la manifestation qui a reçu la visite d'Emmanuel Macron, président de la République.



▲ Joffrey, Gueule Cassée, présent lors de cette journée avec sa famille.



▲ Vue réunissant toutes les formations musicales devant le dôme des Invalides.

Réfection de la voirie de la Maison du Légionnaire

Juin 2018. L'UBFT apporte de manière régulière un soutien à la Maison du Légionnaire d'Auriol qui est une structure associative fonctionnant au profit des anciens légionnaires. Ce domaine, inau-

guré en 1934, est actuellement sous la direction du lieutenant-colonel Zlatko Sabljic (er), assisté de l'adjudant Noël Novio.

Le soutien de l'UBFT pour l'année 2018

a permis d'entreprendre au début du mois de juin la réfection de la voirie du domaine qui, usée par le temps et les intempéries, devenait une réelle nécessité.



▲ Travaux sous la surveillance du directeur de la Maison du Légionnaire, le lieutenant-colonel Zlatko Sabljic (er).



▲ Travaux de goudronnage de la voirie du domaine.

Dates à retenir : cérémonies du souvenir les 18 et 19 septembre 2018

Voici les dates des prochaines cérémonies des Gueules Cassées :



Mardi 18 septembre 2018

La Flamme

Les Gueules Cassées raviveront la Flamme sous l'Arc de Triomphe à 18 h 30. Rendez-vous à 17 h 30 à l'entrée du passage souterrain, à l'angle des avenues Champs-Élysées et Friedland. Le port des décorations est vivement souhaité.

Mercredi 19 septembre 2018

Le service des Fondateurs

Un service religieux à la mémoire des Fondateurs et de tous les membres disparus des Gueules Cassées aura lieu à 10 h en la basilique Notre-Dame des Victoires, 2 place des Petits-Pères, Paris 2^e.

Cimetière de Mussy

Une cérémonie du souvenir se tiendra à 15 h au cimetière de Mussy, où se trouvent les tombes de nos Fondateurs mais également de nombreux camarades disparus.



NOS PROCHAINES RÉUNIONS RÉGIONALES EN 2018

| Délégations | Villes | Dates |
|----------------------|------------------|----------------------------|
| BRETAGNE | CHATEAUBOURG | Jeudi 6 septembre 2018 |
| LORRAINE | NANCY | Mercredi 12 septembre 2018 |
| CÔTE D'AZUR | NICE | Jeudi 27 septembre 2018 |
| CENTRE | TOURS | Mardi 2 octobre 2018 |
| FRANCHE-COMTÉ | BESANÇON (PIREY) | Jeudi 4 octobre 2018 |
| MIDI-PYRÉNÉES | TOULOUSE | Mardi 9 octobre 2018 |
| CORSE | AJACCIO | Samedi 13 octobre 2018 |
| NORMANDIE | CAEN | Jeudi 18 octobre 2018 |
| LANGUEDOC-ROUSSILLON | NARBONNE | Jeudi 25 octobre 2018 |
| AQUITAINE SUD | MONT-DE-MARSAN | Jeudi 8 novembre 2018 |

Domaine des Gueules Cassées

90 bougies pour Fernande

20 juin 2018. Fernande Bastid a soufflé ses 90 bougies, entourée de son mari Kleber, de ses enfants et petits-enfants. Notre camarade Kleber et Fernande résident au domaine depuis de nombreuses années où ils coulent une retraite heureuse. Tous les membres de l'UBFT qui séjournent au domaine croisent ce couple sympathique sans connaître le point commun entre l'Union et Kleber. Ils sont nés la même année : 1921. Encore toutes nos sincères félicitations à Fernande et nos meilleurs vœux de bonne santé à tous les deux.



© UBFT

Bienvenue à France Alzheimer



© UBFT

20 juin 2018. Le docteur Yves Carteau, membre d'honneur de l'UBFT et ancien médecin coordonnateur de l'EHPAD «Résidence Colonel Picot» (voir magazine

n° 340 de janvier 2017) a répondu favorablement à la demande d'un groupe de membres de l'association France Alzheimer (malades et aidants) qui

avaient choisi notre domaine pour un séjour de détente du 18 au 28 juin et qui souhaitent mieux connaître l'Union des Blessés de la Face et de la Tête.

Le domaine fête la musique en dansant



21 juin 2018. Dans le cadre de la fête de la musique, l'équipe du domaine avait organisé un déjeuner dansant sur la terrasse des platanes. Notre amie Pascale Maillot a fait chanter

toute l'assistance. Une bien belle journée passée à l'ombre des arbres dans une ambiance chaleureuse et sympathique de l'avis de tous.

EHPAD Résidence Colonel Picot

Un nouveau minibus pour les résidents

13 juin 2018. À l'issue de l'Assemblée générale de l'UBFT, Henri de Bonnaventure et Olivier Roussel, en leurs qualités respectives de président et de directeur général de la CYP SAS, ont remis symboliquement les clés d'un nouveau minibus climatisé et adapté au transport des résidents de l'EHPAD Résidence Colonel Picot. Un système électrique

permet un accès facilité pour les fauteuils roulants.

Philippe Tazé, directeur de l'établissement, et l'équipe d'animation se réjouissent de ce nouvel équipement qui va permettre d'organiser des sorties et excursions dans de bonnes conditions de confort pour nos résidents et le personnel d'accompagnement.



Entre les lignes

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

« IL EST PRÉFÉRABLE DE GAGNER SANS COMBATTRE »

Adage repris par plusieurs chefs de guerre à différentes époques, cette citation provient des écrits du général chinois Sun Tzu, de son vrai nom Sun Wu (Wu signifie martial en chinois). Elle illustre ce qui le rend célèbre encore aujourd'hui : son sens de la stratégie. Au VI^e siècle avant J.-C., Sun Tzu écrit son *Art de la guerre* qui avance que le principal objectif d'une guerre est d'amener l'ennemi à abandonner, même sans combattre, en recourant à la ruse, à l'espionnage, à la stratégie en amont du combat. Il veut que l'on épargne les moyens et les vies. Cet ouvrage, qui inspire encore aujourd'hui nombre de chefs d'entreprise par son intelligence stratégique, est pourtant encore une énigme car l'identité de son auteur reste incertaine. Dans la Chine d'alors comme dans d'autres sociétés anciennes, l'usage voulait que l'on écrive sous pseudonyme, que l'on use parfois du nom d'un prestigieux prédécesseur, ou que des disciples prennent le nom de leur maître pour transmettre sa parole. Mystère donc que ce général chinois qui fait travailler... du chapeau les historiens contemporains... Faire couler de l'encre peut être un grand plaisir d'auteur, et brouiller les pistes, sans aucun doute, un fin plaisir de stratégie!



Portrait de Sun Wu.

CHAPEAU CHINOIS OU CHAPEAU TURC ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le chapeau chinois arboré par la Légion étrangère n'est ni chapeau ni chinois! Il provient en réalité des fanfares militaires turques comme en atteste son ornementation : son chapeau métallique en forme de pagode qui lui vaut son nom, garni de clochettes, est surmonté de deux croissants de lune

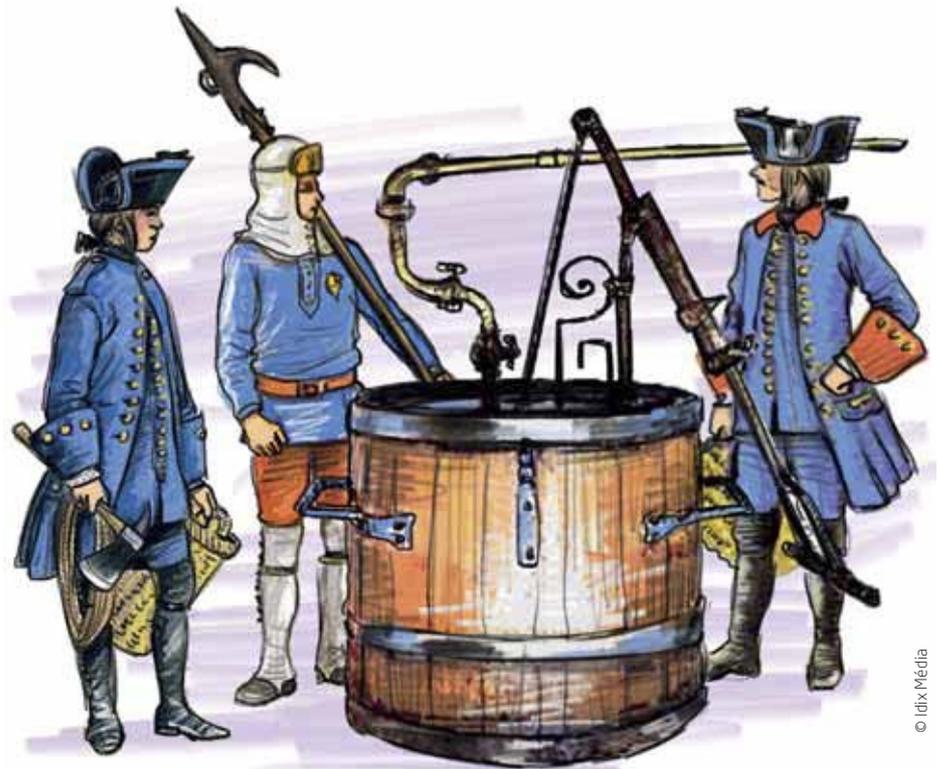
qui attestent son origine. Au XVIII^e siècle, la musique turque est particulièrement appréciée. Le roi de Pologne, Auguste II, est jalouxé par tous les souverains d'Europe lorsque le sultan régnant lui offre une fanfare turque au grand complet! L'Angleterre l'adopte et il entre également en France après qu'un décret de 1793 l'attribue aux musiques des



mane : la queue du cheval de l'ennemi tué était un trophée recherché. Classé parmi les percussions, le chapeau chinois fait partie des... idiophones, ce qui n'a rien de péjoratif! Les idiophones ne tirent leur son ni de cordes, ni de

vent, ni de membranes, mais du matériau rigide dans lequel ils sont fabriqués. Pour obtenir un son du chapeau chinois, on élève et abaisse simplement la perche pour frapper le sol en mesure et faire ainsi tinter les grelots.

COMBATTRE LES FEUX... DE LA RAMPE



C'est au milieu du XVII^e siècle que les pompes à incendie font leur apparition, succédant aux seaux, seul moyen de lutter contre le feu si redouté. En Bavière, le chaudronnier Hautsch construit des pompes à lances pivotantes montées sur patins en bois, tirées à bras ou par des chevaux. Le jet d'eau, court et discontinu, nécessite de se placer près du feu. C'est Jan Van der Heiden, peintre baroque hollandais qui, aidé de son frère ingénieur, perfectionne les véhicules, écrit le premier manuel de lutte contre les feux et met au point les tuyaux en cuir souple, assemblés tous les 15 mètres à l'aide

de raccords en laiton, permettant de prendre de la distance.

En 1699, en France, François du Mouriez du Perrier construit sa propre pompe à bras et en fait la démonstration devant le Roi-Soleil qui lui accorde un privilège exclusif. Du Perrier, comédien, sociétaire de la Comédie-Française et compagnon de Molière, est aussi le premier « pompier » de France! Une plaque lui rend hommage au 30 de la rue Mazarine à Paris où il mourut. L'un de ses petits-fils était le général Dumouriez, célèbre vainqueur de Valmy.

ISABELLE COUSTEIL

régiments d'infanterie. Mais il est peu à peu délaissé et, à partir du XIX^e siècle, seule la Légion étrangère le conserve. Celle-ci l'orne alors de queues de cheval, retrouvant une ancienne coutume otto-

La guerre du feu des « Pélicans »

À Nîmes, aux côtés des pompiers du ciel



Le Canadair peut larguer six tonnes d'eau toutes les six minutes.

Le feu est au cœur de la vie humaine, depuis la préhistoire. Il est le paradoxal enjeu d'une conquête vitale d'un côté et d'un combat à mort de l'autre. Cette guerre du feu est celle que mènent au quotidien les pompiers du ciel. Nous avons partagé un moment avec eux, sur la base de Nîmes-Garons, dans leurs nouvelles installations...« flambant neuves ».

Une base hors pair

En ce jour ensoleillé mais venté d'avril, Thierry Loine, officier de sécurité aérienne, pilote de Tracker et instructeur, nous accueille chaleureusement sur les quelque 3 000 m² de la base aérienne de la sécurité civile (BASC). Il y règne pour quelques semaines encore le calme d'une journée ordinaire, même si hommes et machines sont toujours en vigilance, même si des rondes de surveillance préventive sont effectuées

tous les jours. D'ici peu, les températures croissant, les hommes seront jour et nuit sur le pied de guerre.

L'officier Thierry Loine nous fait les honneurs de cette nouvelle base, qui, aujourd'hui, fait référence en la matière à l'échelle européenne. « *Marignane n'était plus vivable. Intégrés à l'aéroport, nous étions soumis à ses rythmes et contraintes, totalement incompatibles avec nos exigences de réactivité.* »

L'essentiel des troupes qui luttent contre

les incendies en France est basé ici, soit 73 pilotes, 12 Canadair, mais également 9 Tracker, 2 Dash 8, ces gros porteurs capables de transporter 10 tonnes d'eau et 9 tonnes de produit retardant l'été. L'hiver, débarrassés de leur kit de largage, ces derniers retrouvent leur fonction de transport de passagers. Les Canadair, pour leur allure d'oiseaux à la fois massifs et agiles, à la grande capacité d'absorption, portent ici l'affectueux surnom de « pélicans ».



© Isabelle Cousteil

Thierry Loine à bord de son Tracker.

Autour des pilotes, toute une infrastructure technique et humaine se répartit dans les différentes zones de la base, chacune dédiée à un type d'appareils : techniciens, mécaniciens, logisticiens, météorologues... assurent la maintenance, l'organisation, l'analyse des données de vol : tout concourt à perfectionner la prévention et à tirer toutes les leçons possibles des expériences vécues.

Malgré tout, il s'agit de bien peu d'hommes en regard du vaste territoire à couvrir, qui va de Nice à Perpignan, en Corse, plus loin parfois, notamment lorsqu'il faut voler à la rescousse des pays voisins. Chaque année, ce sont environ 1 500 départs de feu en moyenne, essentiellement concentrés sur la saison estivale.

« Avec le réchauffement climatique, la carte des risques évolue. Les feux

gagnent vers le nord, jusqu'en Corrèze. » La lutte contre l'incendie s'appuie beaucoup, en amont, sur la collaboration entre les forestiers, les pompiers, la population elle-même. « La France démontre clairement son efficacité, bien supérieure à celle de ses voisins européens : en 2017,

23 000 hectares ont été brûlés, tandis que le Portugal en comptait 300 000 et l'Italie 200 000. » Les pilotes peuvent se féliciter de l'efficacité d'une stratégie combinant prévention, guet aérien armé et attaque massive.

suite page 28



© Franck Pico

Le Canadair est le seul capable de se ravitailler en vol.

À l'origine, un visionnaire

C'est en 1963 que la composante aérienne anti-feux de forêts de la Sécurité civile est née sous l'impulsion du sous-préfet Francis Arrighi, surnommé « le visionnaire ». Convaincu par l'usage des bombardiers d'eau au Québec, il obtient non sans mal l'accord de l'État. L'idée semble irréaliste à beaucoup et le coût est élevé. Mais la ténacité d'Arrighi l'emporte : à Marignane, il obtient deux hydravions Catalina, embauche trois pilotes canadiens en tant que formateurs, des anciens de l'aéronavale, un pilote français, puis un hélicoptère et deux mécaniciens.



Largage de retardant par un Dash 8.

« Avec le réchauffement climatique, la carte des risques évolue. Les feux gagnent vers le nord, jusqu'en Corrèze. »

THIERRY LOINE

Un repaire d'as et de vétérans

Depuis l'immense verrière du « phare », la salle de contrôle qui surplombe tarmac et « pélicandrome », nous admirons les alignements d'oiseaux bicolores autour desquels s'activent pilotes et techniciens. Ces hommes affrontent un seul ennemi, mais celui-ci frappe sans sommation. Il est peut-être le plus dangereux au monde, et ce depuis la nuit des temps. Ils le côtoient de très près, à moins de 30 mètres, mais ne font pas cas de leurs faits d'armes qui, les jours d'été, sont

leur lot quotidien. Le danger, ils ne l'évoquent jamais, même après un accident. Ils redécollent toujours. « *En dehors de l'armée, c'est ici qu'on éprouve le plus de bonheur à voler* », affirme « Titi » Loine. Aussi, la Sécurité civile aérienne est-elle un repaire de vétérans, même si quelques jeunes bardés de diplômes viennent étoffer les rangs en tant que copilotes.

Thierry Loine nous emmène découvrir ces appareils, dont il loue les qualités avec passion. Eux aussi sont des vété-

rans dotés d'années de bons et loyaux services en toute circonstance. Au repos, alignant leurs rutilantes carapaces rivetées, ils font l'objet de tous les soins sur leur base de maintenance et de ravitaillement : le « pélicandrome ». Car ces précieuses machines qui font corps avec leurs pilotes sauvent populations, habitations et forêts. Tel est leur ordre de priorité.

Hors saison des feux, l'activité tourne autour de la surveillance régulière, de la maintenance des appareils, de l'entraînement des pilotes. Après chaque vol, contrôle technique. Nous assistons à l'un d'eux, assis dans le cockpit d'un Canadair aux côtés d'un technicien qui jongle avec toutes les commandes, checke chaque fonction avec une intense concentration. En ce jour de printemps serein, difficile d'imaginer l'ambiance qui doit régner les jours où le brasier

s'empare du territoire, mordant des jours et des nuits les collines, encouragé par le mistral. Comme en ce sinistre été 2017, lorsqu'il dévora des milliers d'hectares autour de Bormes-les-Mimosas. Ces jours où fusent les messages, où courent les hommes, où vrombissent les appareils prêts à en découdre avec les flammes, au plus près, en rotations incessantes et épuisantes.

Le bonheur d'une vocation

Face à son tableau blanc, marker en main, Thierry Loine nous explique par des schémas très clairs les différentes configurations et stratégies. L'homme adore son métier et, au cœur de ce métier, le travail en équipe et la transmission du savoir. Mesurer les risques, maîtriser le danger, assurer la sécurité, analyser et agir vite, tout ceci fait partie

de son quotidien, autant que ses capacités techniques. Aussi aime-t-il aller au-devant du public, des entreprises notamment, pour faire partager ses méthodes de management des équipes et de gestion du risque. « *C'est un peu ma formation commerciale qui me rattrape! Quand j'ai redoublé ma seconde, mon père, consterné, a demandé : "Qu'est-ce qu'on va bien pouvoir faire de toi?"* » Réponse : baccalauréat commercial, Sciences Po. Mais le jeune Thierry vise plus haut – au sens altimétrique du terme! « *Je n'étais pas sur la bonne voie.* » Avec la passion, tout devient subitement plus aisé : il intègre l'armée de l'air à la base aérienne de Colmar-Meyenheim, puis l'historique régiment de chasse Normandie-Niemen. Dès lors, parcours sans faute pour servir un double objectif : son pays et les

avions. Avec un goût indéniable pour l'adrénaline aussi.

Dix-huit ans dans l'armée de l'air comme pilote de chasse, près de cinq ans à la Patrouille de France, 126 missions de guerre... Le capitaine Thierry Loine est, comme tous ses camarades pilotes, ce que l'on appelait, au temps des pionniers, un « as », un fou volant. Mais un fou animé par la passion de la Nation, du service public, du drapeau, avec abnégation. « *Nous ne sommes pas des surhommes ni des athlètes de haut niveau mais nous sommes tous des gros caractères* », avoue-t-il en souriant. On imagine aisément l'émotion paternelle le jour où il intégra la Patrouille de France...

Aujourd'hui, Thierry a troqué le bleu pour l'orange vif des bombardiers d'eau, à bord de son Tracker. Pas de bombes

suite page 30

V Un Tracker, suivi d'un Canadair et d'un Dash 8.

« En dehors de l'armée,
c'est ici qu'on éprouve le plus
de bonheur à voler. »

THIERRY LOINE





© DR



Le Tracker largue du produit retardant pour étouffer les flammes et retarder la propagation du feu.

à bord mais plus de trois tonnes de produit retardant pour « claquer » ce traître à gueule d'enfer, le feu.

À l'entendre nous raconter sa vie vouée à la protection des autres, avec un mélange parfaitement dosé de technicité et d'enthousiasme, on discerne les deux qualités indispensables aux pilotes : une maîtrise hors pair et la capacité « à faire tout à l'œil ». Sur son Tracker, « pas de boutonite, c'est l'aviation de papa ». Ni chauffage ni climatisation, un seul homme maître à bord dans l'étroit cockpit, mais qui vole toujours en binôme. Le Tracker est un bimoteur qui ne touche jamais l'eau. Il est essentiellement dédié à la surveillance et au traitement des feux naissants, décolle chargé de ce



© Isabelle Cousteil



Après chaque vol, un contrôle technique minutieux est effectué.

mélange de phosphate d'ammonium qui étouffe les flammes, d'argile qui colle à la végétation et d'oxyde de fer rouge qui marque l'impact au sol. Projeté sur les végétaux, il prive le feu de l'oxygène nécessaire et retarde sa propagation.

Un produit beaucoup plus efficace que l'eau qui s'évapore beaucoup au contact du feu. Mais bientôt les Tracker prendront leur retraite et seront remplacés par 6 Dash supplémentaires. Thierry Loine perdra son vieux compagnon.

Combattre un ennemi redoutable

Toutes les conditions ont été pensées sur la base pour permettre aux hommes d'intervenir le plus rapidement possible, de récupérer et de se préparer physiquement et mentalement. Des pièces calmes, parfaitement isolées, aux sièges confortables, les accueillent dans ces moments-là. Avec ou sans film sur le grand écran plat. Dans des pièces attenantes bien ordonnées, l'équipement de vol côtoie les caissons avec les effets personnels. Sur les étiquettes, des surnoms. Ici, chacun a le sien et Thierry est Titi pour ses camarades. Une cafétéria aux allures de bar d'hôtel rassemble les hommes autour d'un verre entre deux missions. Éclats de voix enjoués. Le lien humain, la fraternité sautent aux yeux à chaque détour de couloir. Les sourires sont de mise, la bonne humeur une règle qui n'a pas besoin de règlement pour régner. Chacun est empreint de sa mission mais veille sur l'autre. La plupart de ces chevaliers du feu viennent de la chasse, de l'aéronavale ou des services secrets. Il s'agit pour eux d'une seconde carrière en tant qu'officiers sous contrat. Ici ils peuvent assouvir leur passion, voler, et ce jusqu'à 65 ans. Pour postuler en tant que pilote ABE (Avion bombardier d'eau), il faut être qualifié aux instruments, avoir l'expérience d'avions lourds, du vol en formation et compter au moins 2 500 heures de vol en tant que commandant de bord sur avion dit « complexe ». Une fois admis, les pilotes sont formés aux appareils qu'ils auront à commander (apprentissage du largage, remplissage des réservoirs...). Environ neuf mois sont nécessaires pour former un commandant de bombardier d'eau :

suite page 32



© Isabelle Cousteil



L'intérieur du Dash 8, débarrassé de ses 64 sièges passagers.



© Frank Pico

⚠ Les lignes électriques font partie des dangers meurtriers à éviter.

six hors saison et trois en été en conditions réelles avec un instructeur. Pour parfaire leurs connaissances, les commandants effectuent un stage avec des unités de pompiers affectées aux feux de forêts.

L'expertise et l'expérience antérieure sont d'autant plus précieuses que l'ennemi à abattre joue avec des paramètres différents particulièrement risqués pour le pilote. « *Nous devons faire à peu près tout ce qui est interdit aux autres, voler très bas, avec des avions très lourds, à des vitesses très faibles. Le tout par grand vent et sur des reliefs accidentés.* » Il faut voler au creux des vallées et au ras des crêtes des montagnes, deviner les lignes électriques meurtrières quasi

« Nous devons faire à peu près tout ce qui est interdit aux autres, voler très bas, avec des avions très lourds, à des vitesses très faibles. »

invisibles dans la fumée, lutter contre la force et le sens du vent, subir de terribles turbulences dans un air brûlant... et, au milieu de tout cela, piquer, charger, larguer, avec une précision extrême pour ne jamais toucher un pompier au sol puis dégager en suivant une trajectoire très précise. Et ce, jusqu'à 60 largages par jour, durant 8 heures de vol, puisant sur des plans d'eau parfois courts, à 130 km/h, en encaissant un

choc redoutable.

Au-dessus du « chantier », terme emprunté aux sapeurs-pompiers, de véritables vagues d'assaut se succèdent en noria incessante, sans répit hormis la nuit, coordonnées par un avion d'observation qui joue le rôle de tour de contrôle. À la suite des Tracker, les Dash, bombardiers lourds, appuient la chasse des Canadair. Dash et Tracker travaillent plutôt en périphérie du feu et établissent

des lignes de produit retardant pour réduire sa progression. Le Canadair, le seul à charger ses réservoirs en vol, est un avion d'attaque capable de larguer six tonnes d'eau toutes les deux minutes quand le plan d'eau est proche. Mais ces moyens ont leurs limites quand le vent souffle : « Si on se fait secouer par des turbulences, la charge est moins précise et le feu peut s'embraser plus facilement. Si les avions arrivent en premier sur le feu, ils prennent la lourde responsabilité du largage. Si les pompiers sont les premiers arrivés, les avions sont sous l'autorité du commandant des pompiers. Le dialogue s'instaure et nous attendons le message clef : autorisés au largage.

V Sur le « pélicandrome », en attendant la prochaine alerte...

La radio est notre lien. Nous échangeons constamment avec les sapeurs-pompiers au sol. Nous connaissons toutes les voix. Et nous sentons instantanément à celles-ci si les hommes sont en danger. Ce sont les moments les plus terribles. » Tous les pompiers peuvent exercer leur droit de retrait, car aucun bien matériel ne justifie la perte de la vie d'un homme. Et pourtant, nombre d'entre eux, sapeurs ou aviateurs, laissent leur vie dans ces opérations extrêmement périlleuses. Depuis la formation de la BASC en 1963, trente et un pilotes et mécaniciens ne sont jamais revenus se poser sur le tarmac.

« Le métier est dur, il demande beaucoup de qualifications et de sacrifices et n'est pas rémunéré en conséquence, on a donc du mal à recruter des jeunes, constate notre interlocuteur. Et il faut toujours se battre pour obtenir des moyens. Mais

c'est grâce à ces moyens que nous pouvons obtenir de tels résultats! »

Juillet bat son plein. Le cœur de Nîmes-Garons pulse. Les yeux rivés aux écrans surveillent la carte des risques pour déterminer, chaque soir, le niveau de régime d'alerte et la stratégie du lendemain. Au matin, tous sont au briefing, puis chacun se met en alerte opérationnelle. Habillés, prêts à partir, les pilotes attendent la sirène et le message « X Canadair pour feu à tel endroit ». En vol, ils auront confirmation de leur destination.

Cet été, levez les yeux au ciel, guettez ces oiseaux colorés. Si vous les voyez se découper sur le bleu du ciel, c'est qu'ils prennent sous leur aile protectrice des hommes et des forêts en péril.

ISABELLE COUSTEIL



Traumatismes crâniens : la recherche fondamentale progresse

Catherine Marchand-Leroux, professeur de pharmacologie et directrice de l'EA 4475 à la faculté de pharmacie de Paris, nous accueille dans le magnifique bâtiment qui abrite ses bureaux au cœur du VI^e arrondissement de Paris. Elle répond à nos questions en compagnie de Valérie Besson, docteur en pharmacie et docteur ès sciences, maître de conférences, responsable du groupe de recherche sur les traumatismes crâniens. Regards partagés et complices sur l'état de leurs avancées scientifiques communes...



© Eric Dumoulin

Le professeur Catherine Marchand-Leroux
et le docteur Valérie Besson.

Pourquoi avoir choisi cette voie ?

CML : Le cerveau m'a toujours fascinée car il s'agit d'un organe particulièrement mystérieux qui s'apparente à une véritable centrale électrique pour notre corps. J'ai d'ailleurs consacré ma thèse à la circulation sanguine cérébrale. À la fin des années 90 – alors que nos recherches se concentraient principalement sur les accidents vasculaires cérébraux – on s'est aperçu que la cascade des événements intervenant à l'issue d'un traumatisme crânien ressemblait étrangement à celle suivant un AVC. J'ai donc orienté mes recherches dans cette direction. À ce titre, nous étions novateurs, car pratiquement aucune équipe en France ne travaillait alors en préclinique sur les traumatismes crâniens...

VB : Je souhaitais pour ma part être neurochirurgienne avant de m'orienter vers la pharmacie. Au cours de mes études, j'ai proposé ma candidature à Catherine Marchand-Leroux en tant que stagiaire volontaire dans son unité... Et je ne l'ai plus quittée depuis. Je ne regrette pas une seconde ce choix, *a fortiori* dans la mesure où notre équipe est certainement l'une des plus performantes dans ce domaine en France.



La faculté de pharmacie de Paris.

Sur quels types de traumatismes crâniens travaillez-vous ?

CML et VB : Il convient de rappeler en préalable que l'on dénombre environ 20 000 cas de traumatismes crâniens chaque année dans l'Hexagone, dont 10 000 présentant des séquelles... Il s'agit même de la première cause de mortalité chez les jeunes de moins de 30 ans. Avec une réelle prévalence pour les blessés de la route même si leur nombre diminue, notamment du fait des campagnes de prévention. On constate également beaucoup d'accidents liés aux pratiques sportives à risques : rugby, boxe, sports extrêmes... Sans oublier les chutes de plus en plus fréquentes de personnes âgées polymédiquées maintenues à domicile. Citons enfin, puisque nous répondons aux questions du magazine des Gueules Cassées, les traumatismes balistiques et/ou liés aux ondes de choc sur les théâtres d'opérations extérieures. Ceci étant posé, nous tentons d'en cerner les conséquences à court,

suite page 36

Douze ans de collaboration

« Mes premiers contacts avec les Gueules Cassées datent de 2006, *via* une demande de bourse en faveur de Thomas Lescot, lauréat du Prix de la Fondation en 2010. Depuis, notre unité présente systématiquement des dossiers de soutien aux chercheurs et d'aide aux doctorants. Nous avons mis en place une collaboration avec le professeur Bruno Gogly, également lauréat du Prix de la Fondation. C'est par le biais de la Fondation que nos équipes se sont croisées et que nous avons mis en commun nos connaissances complémentaires pour proposer une nouvelle piste thérapeutique reposant sur l'utilisation de cellules souches. Nous entamons actuellement une nouvelle collaboration sur les aspects comportementaux post-traumatiques avec le professeur Éric Lapeyre, médecin-chef du service de rééducation à l'hôpital militaire, rencontré par le biais des Gueules Cassées. La Fondation constitue donc pour nous un partenaire de grande importance. »

CATHERINE MARCHAND-LEROUX



Le docteur Dominique Lerouet, de l'équipe de recherche « Pharmacologie de la circulation cérébrale ».

« On dénombre environ 20 000 cas de traumatismes crâniens chaque année dans l'Hexagone, dont 10 000 présentant des séquelles. »

moyen et long terme avec une focalisation toute particulière sur les traumatismes dits légers. En effet, même un choc apparemment faible peut ne

pas être anodin. S'il est suivi de maux de tête, de troubles de la vision, d'une fatigue, d'une agitation inhabituelle ou encore d'un changement de comportement, il y a lieu de s'inquiéter. On sait en effet maintenant qu'il peut engendrer une neuro-inflammation susceptible de perdurer plusieurs années, voire plusieurs décennies.

Tout sur l'EA 4475

L'équipe de recherche « Pharmacologie de la circulation cérébrale », dirigée par le professeur Michel Plotkine jusqu'en 2010 puis par le professeur Catherine Marchand-Leroux, est orientée vers l'étude des mécanismes induits par les lésions cérébrales aiguës, les accidents vasculaires cérébraux et les traumatismes crâniens. Sa mission : identifier des cibles thérapeutiques afin de développer un médicament neuroprotecteur, au-delà d'une prise en charge symptomatique. L'unité est composée de huit enseignants-chercheurs, de quatre personnels techniques et de dix étudiants doctorants, post-doctorants, master et Erasmus.

Que se passe-t-il à l'issue d'un traumatisme crânien ?

CML et VB : Juste après sa survenue, l'inflammation amène une cellule dénommée microglie à libérer des substances toxiques qui participeraient à la destruction de la myéline - la gaine qui sert à isoler et à protéger les fibres nerveuses - et des neurones. Mais cette même inflammation va simultanément permettre à ladite cellule de libérer des facteurs trophiques propres à favoriser leur réparation. Il faut donc moduler plutôt que stopper l'inflammation afin de désactiver ses effets néfastes et de stimuler ses suites bénéfiques. Pour le dire simplement, nous travaillons donc sur des stratégies conduisant à la



Bernard Coqueran, technicien supérieur.

faire basculer de la toxicité vers la protection. L'idée principale étant de stimuler la remyélinisation.

Comment se déroulent vos recherches ?

CML et VB : Soulignons tout d'abord qu'aucun traitement n'est à ce jour disponible. Nombre de molécules se sont révélées efficaces sur les modèles animaux, mais aucune n'a encore franchi le cap des essais cliniques. L'apprentissage à partir de modèles *in vivo* s'avère donc crucial pour le développement de nouvelles stratégies thérapeutiques, l'approche *in vitro* demeurant insuffisante pour apprécier leurs effets secondaires. Autre point et non des moindres : les chercheurs se sont jusqu'alors principalement concentrés sur les dégâts opérés au cœur de la substance grise du cerveau, négligeant les lésions de la substance blanche. Or, ces dernières ont un impact majeur sur les séquelles de long terme (cf. encadré ci-contre). Forts de ce constat, nous nous intéressons de près à l'inhibition d'une enzyme dénommée PARP mais aussi à son effet sur la neuro-inflammation et la régénération de la myéline,

facteur primordial de réparation de ladite substance blanche. Nous tentons donc d'en évaluer l'impact chez l'animal *via* une plateforme d'étude dédiée qui vise également à mettre en évidence les déficits comportementaux de moyen et long termes : troubles cognitifs, anxiété... Précision d'importance : nos animaux ne souffrent en aucune manière et chacun de nos protocoles est scrupuleusement supervisé par le comité d'éthique.

Avez-vous identifié de nouvelles molécules ?

CML et VB : Notre modèle de traumatisme crânien est désormais pertinent, c'est-à-dire que nous réussissons à reproduire chez l'animal ce qui se passe chez l'homme : neuro-inflammation, démyélinisation, déficits comportementaux... Cette caractérisation tout à fait fondamentale pour la suite de nos recherches a d'ailleurs été en partie permise grâce à trois thèses cofinancées par la Fondation des « Gueules Cassées ». Nous allons désormais pouvoir démarrer des essais *in vivo* avec des molécules dont on sait qu'elles peuvent « faire bouger » le processus neuro-inflammatoire et donc le ratio démyélinisation/remyélinisation. En revanche, il s'avère absolument impossible d'effectuer un quelconque pronostic sur de futurs essais cliniques. Il n'y a rien de pire que de donner de faux espoirs...

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

Substance blanche contre matière grise

La substance blanche s'inscrit au cœur des recherches de l'équipe du professeur Marchand-Leroux.

Elle se compose de fibres nerveuses - des axones myélinisés et non myélinisés regroupés en faisceaux - qui connectent entre elles différentes aires de la substance grise, où se situent les corps cellulaires des neurones. La myéline, qui lui donne sa couleur blanche, agit comme un isolant qui facilite la transmission des signaux transmis par les fibres nerveuses.



© Philippe OLIVIER - Soevents83

Un système à treuil permet l'accès aux équipements.

« Un fauteuil à la mer »

L'alliance de l'ingéniosité et de la générosité

Situé à Hyères, dans le Var, le ponton Pierre Caron est un lieu unique en France et même en Europe. Un lieu de bonheur et de liberté pour les personnes atteintes d'un handicap, quel qu'il soit.

Le cœur des hommes

En 2001, le rêve de trois hommes voit enfin le jour après quatre années de travail. Thierry Ortega, autodidacte, a

exercé plusieurs métiers et travaille alors aux côtés du docteur Pierre Caron, angiologue au sein du service de radiologie de l'hôpital Renée-Sabran à Hyères. Tous

deux veulent créer un lieu hors norme, sortir la différence de l'indifférence, offrir la mer à ceux qui n'y accèdent jamais ou si peu. Comment faire rouler



© Philippe OLIVIER - Soevents83



© Philippe OLIVIER - Soevents83

V Promenade en jet-ski.



© Philippe OLIVIER - Soevents83

un fauteuil dans le sable, comment mettre la tête sous l'eau ou faire du jet-ski lorsqu'on est para ou tétraplégique ? Comment profiter en famille de ce qui est si évident pour les autres : s'étendre au soleil, jouer dans l'eau, nager, plonger dans la mer et, pourquoi pas, découvrir des fonds marins ?

Il faut vaincre tant d'obstacles techniques, mais également celui du regard discriminant.

Bientôt, Pierre et Thierry sont rejoints par un sportif de haut niveau, ancien talonneur du Rugby Club toulonnais, Guillaume Mélenchon. Lors d'un match junior France-Angleterre, Guillaume est victime d'un grave accident. Ses cervicales sont atteintes, il passera le reste de ses jours en fauteuil. Il se passionne

pour l'initiative de Pierre et Thierry et les rejoint. Ils rassemblent autour d'eux « *des gens un petit peu fous* » selon les propres termes de Thierry Ortega – aujourd'hui délégué général de l'association *Un fauteuil à la mer* – qui apportent leur énergie, leur sens de l'aventure humaine mais aussi la rigueur de gestion d'une véritable entreprise.

Une approche différente de la différence

Le principe fondateur de l'association n'est pas celui d'une structure médicale : « *Ce qui est recherché ici, c'est le bien-être psychologique par le regain d'autonomie dans un lieu totalement accessible.* » Au-delà d'un objectif physiologique, ce sont plus largement les bienfaits liés à

la mer, au contact du milieu aquatique qui sont attendus. Sentiment de liberté, de légèreté, d'autonomie, ivresse de la vitesse dans les embruns du jet-ski, surprise et fierté de découvrir des pratiques que l'on pensait inaccessibles comme la plongée sous-marine. « *Je flotte ! Je me sens libre !* » s'exclame un homme privé de l'usage de ses jambes nageant dans la lumière du soir au milieu de cette magnifique anse méditerranéenne encore préservée.

Le ponton, qui porte le nom de Pierre Caron, disparu en 2007, est en effet implanté sur le domaine privé de l'hôpital. Comme une petite réserve naturelle sur un territoire géré par les Affaires maritimes qui accompagnent tous les

suite page 40



Le ponton Pierre Caron porte le nom de l'un des fondateurs de ce beau projet.



projets de l'association avec une grande bienveillance.

Chaque année depuis sa création, et en fonction de ses moyens, l'association investit dans l'aménagement et l'équipement du site pour qu'à la saison d'été, les usagers trouvent des perfectionnements et nouveautés.

Plage aménagée avec des circulations larges, espace transat, espace pique-nique, elle est également équipée de trois systèmes de mise à l'eau, d'un bateau pour les sorties en mer, d'équipements de plongée, de trois jet-skis, de deux kayaks dont un à fond transparent, d'un propulseur pour le sentier sous-marin, d'un plongilateur, système de deux ailerons articulés qui permet de plonger et remonter, tracté par bateau ou jet-ski. Cette année, un fly-board a été testé par l'athlète unijambiste Valérie Hirschfield.

« Ce qui est recherché ici, c'est le bien-être psychologique par le regain d'autonomie dans un lieu totalement accessible. »

THIERRY ORTEGA

Évidemment, le tout est spécialement conçu pour s'adapter aux divers handicaps. Depuis 2011, l'association a gagné à ce titre sa labellisation « 4 handicaps » et reçoit aujourd'hui des personnes de toute la France et même du monde entier. C'est ainsi que les résidents de l'EHPAD Résidence Colonel Picot profitent chaque année des activités proposées.

Chaque jour, de petits miracles

Pour gérer et développer un tel projet, il faut énormément d'implication de la part de tous. Mais le retour sur cet « investissement » est immense. Vidéos

et récits en témoignent : le sourire radieux d'un enfant autiste au retour d'une balade en jet-ski, dont la maman pensait qu'elle ne le verrait jamais éclore sur son visage, le bonheur d'une petite blondinette aux jambes grêles et d'un homme d'un certain âge dont le corps est devenu soudain léger. « C'est plein d'émotions, on pleure, on entre dans la vie des gens, leur intimité, leurs difficultés. Le lien est fort et les adieux sont souvent difficiles... », avoue Thierry. L'autre petit « miracle », c'est la rencontre de nombreux saisonniers avec un univers exceptionnel qui provoque souvent un



© Philippe OLIVIER - Soevents83

bouleversement dans leur parcours de vie. « 86% de nos jeunes saisonniers ont trouvé du travail à l'issue de leur mission chez nous. Nous les aidons lorsqu'ils veulent s'orienter vers les métiers autour du handicap. Ainsi, plus de 60% ont décidé de s'y consacrer professionnellement. » Une expérience de reconversion vécue par Kelly Lanoy, aujourd'hui permanente en charge de la logistique de l'association : « Formée comme secrétaire comptable, j'exerçais dans une entreprise. En découvrant l'univers du handicap, j'ai eu une véritable révélation. J'ai décidé de changer de cap, j'ai passé mon diplôme d'aide médico-psychologique et j'ai intégré l'association. J'ai trouvé un sens à ma vie professionnelle, je donne mais je reçois énormément en retour », témoigne la jeune femme.

Ingéniosité et générosité

L'association s'appuie sur les compétences de professionnels de santé, des membres de l'association, handicapés ou non, pour améliorer l'accessibilité, explorer de nouvelles activités, de nouveaux matériels et également pour faciliter le travail des encadrants dans une mission délicate et parfois éprouvante.

suite page 42

Trois salariés permanents, des emplois saisonniers et une cinquantaine de bénévoles qui se relaient tous les jours en saison.



Un kayak à fond transparent équipé spécialement pour s'adapter aux handicaps.



© Un fauteuil à la mer

« La mer est magique, elle nous porte »

La vie de Jean-Michel Mendizabal a basculé à l'âge de 23 ans après qu'une voiture l'ait percuté de face. « Tétra incomplet », il vit désormais en fauteuil. « Il ne faut pas vivre avec le regret », dit cet homme engagé, sportif accompli - sélectionné pour les championnats de France de tennis de table -, très investi dans l'association en tant qu'utilisateur, bénévole et administrateur. « Ma vie est un effort constant, mais je suis heureux et je me considère comme privilégié car j'ai accès à un lieu unique. La mer est magique : elle nous porte. Grâce à elle et aux équipements du ponton, en navigant, en pilotant, en nageant, nous retrouvons de l'autonomie, nous accédons à des moments de vie normale, de bonheur. »



▲ La plage, spécialement aménagée avec notamment des coffres-transats surélevés.

La gestion, la logistique et l'encadrement sont assurés par trois salariés permanents, des emplois saisonniers et une cinquantaine de bénévoles qui se relaient sept jours sur sept, de 9h00 à 19h00 en saison. Depuis peu, un nouveau surveillant a pris ses fonctions. Il est de toutes les aventures, nageant, jouant, allant de l'un à l'autre, énergique et affectueux. Ce nouveau venu est Nouki, le labrador noir de Thierry. « *Il crée beaucoup de lien, lui aussi, il est devenu la mascotte des enfants mais aussi des papis et mamies!* » sourit son maître. Certains apportent leur savoir-faire professionnel, tel cet ingénieur en retraite, qui œuvre aux côtés de l'association à développer les nouveaux équipements. « *Tout est conçu et réalisé sur mesure* », souligne Thierry : ainsi ces coffres-transats de plage, surélevés, qui permettent de contenir le matériel spécifique à la personne handicapée. Ainsi encore, cette grande première : un sen-

tier sous-marin adapté. Ce projet a conquis Stéphane Mifsud, champion du monde et détenteur du record mondial d'apnée statique à 11'35, qui a œuvré pour faire de ce rêve une réalité. Chaque aménagement, chaque équipement est un défi. Sur le sentier, les panneaux d'information immergés seront doublés d'information en surface, sur les bouées, pour ceux qui ne peuvent pas plonger et utiliseront le kayak à fond transparent. Le système comprend également une caméra sous-marine et un émetteur vocal permettant, *via* le tuba de la personne en immersion, de transmettre des ultrasons depuis le ponton. Un défi en cache toujours un autre...

Un combat pour la survie

L'argent reste malheureusement toujours le nerf de la guerre. « *Notre budget annuel tourne autour de 250 000 à 300 000 euros. Les pouvoirs publics, les collectivités*

territoriales, des entreprises nous suivent sur les investissements. Le gros problème, c'est le fonctionnement. Cet été, nous ne serons plus que sept au lieu de onze l'an dernier. » Sept personnes pour encadrer, avec le concours des bénévoles, 15 000 usagers durant quatre mois, dont la plupart sont concentrés sur les deux mois de juillet et août...

« *Nous avons ouvert le 2 juin dernier, nous ouvrirons probablement en 2019, mais je ne suis pas sûr, en l'état actuel des choses, que nous pourrions aller jusqu'à 2020.* » La voix de Thierry Ortega, si enjouée, passionnée d'ordinaire, exprime soudain un désarroi, une tristesse. « *Il faut se battre sans cesse, être sur tous les fronts, organiser des événements toute l'année pour collecter des fonds auprès des particuliers, des entreprises, sans les importuner... Les Gueules Cassées nous soutiennent depuis plusieurs années, c'est génial et nous en sommes très reconnaissants.* »

Mais combien de bouteilles à la mer faudra-t-il encore envoyer pour que cette extraordinaire initiative perdure ?

ISABELLE COUSTEIL

Renseignements, réservations

Toute personne munie d'une carte d'handicapé et ses accompagnants peut accéder au site et profiter des activités.

Un fauteuil à la mer

Hôpital Renée-Sabran, boulevard Édouard Herriot, 83406 Giens

Renseignements et logistique :

Kelly Lanoy - 06 50 36 07 15
ou 06 52 16 53 02

Réservation table pour pique-nique :

06 52 64 90 32

Autres informations,

réservations jet-ski et bateau :

Thierry Ortega 06 12 51 38 26

Email : ortega.thierry83@gmail.com

LE JEU EST UNE CHANCE POUR L'ÉGALITÉ

Le jeu nous fait **grandir, progresser**.
Il permet à tous **d'apprendre en s'amusant**,
il développe nos capacités cérébrales.



Il nous permet de nous tester
sans avoir l'impression de passer un examen.



Il **donne confiance** aux plus timides.

Il révèle en nous des aptitudes insoupçonnées,
des talents cachés. Le **jeu nous rapproche**
les uns des autres, il crée des liens,
il dédramatise des situations tendues, il fédère
des énergies positives. **Le jeu abolit les différences**,
il remet les compteurs à zéro,
il donne sa chance à chacun.



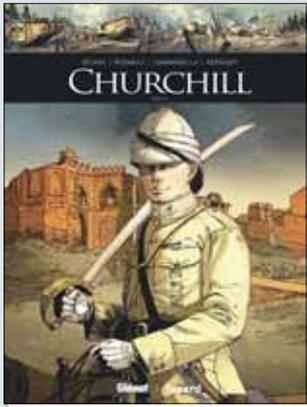
POUR OFFRIR À CHACUN SA CHANCE,
la Fondation d'entreprise FDJ® prend un nouveau cap et replace le jeu, sous toutes ses
formes, au cœur de son action. Dans les domaines de l'éducation, de la formation et
de l'insertion, elle s'engage auprès d'associations intervenant en faveur
de personnes en difficultés d'intégration et soutient leurs programmes ludiques
qui contribuent à l'égalité des chances.



CHURCHILL

TOME 1

BD



Éditions Glénat

www.glenatbd.com
56 pages

Scénario : Vincent Delmas
Dessin : Alession Cammardella
Conseil historique :
François Kersaudy
Couleur : Alessia Nocera

« L'histoire me sera indulgente, car j'ai l'intention de l'écrire. »

1880. Descendant d'une famille aristocratique de seconde classe, le jeune Winston Churchill grandit dans l'ombre de son père, le député conservateur Randolph Churchill. Passionné de stratégie militaire, Winston entame une carrière dans l'armée pour y briller et, un jour, siéger au Parlement aux côtés de son père. Ses exploits en campagne et sa personnalité très marquée lui valent autant d'éloges que d'inimitiés. Alors que son père décède prématurément, le fils Churchill, lui, devient un personnage aussi incontournable qu'insaisissable de la classe politique anglaise. Nommé Premier lord de l'amirauté aux prémices de la Grande Guerre, il s'apprête à montrer au reste du monde l'étendue de ses talents...

TROIS MOIS DE GUERRE : AOÛT-OCTOBRE 1914

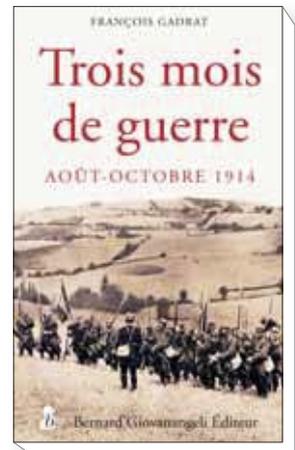
DE FRANÇOIS GADRAT

Éditions Bernard Giovanangeli

www.bgedition.com
166 pages

François Gadrat est déjà sous les drapeaux quand la guerre éclate, le 3 août 1914. Avec son unité, le 53^e RI, il part pour la frontière de l'Est. Durant sa campagne en Lorraine, il tient au jour le jour un carnet de route, qui évoque successivement l'élan patriotique de la troupe, les marches et les contre-marches dans l'attente d'affronter l'ennemi, et la mort des premiers copains. Ce récit, émaillé d'observations, reflète la personnalité de l'auteur, un géographe qui scrute le terrain d'un œil exercé et

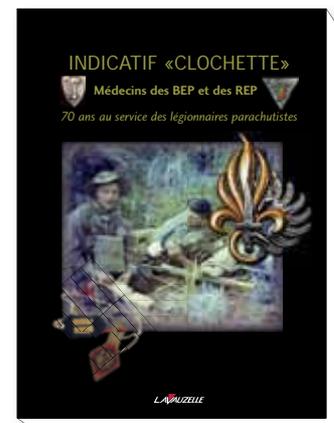
tente de comprendre la « collision sans précédent » dans laquelle il se trouve engagé. Celle-ci ne le laissera pas intact. Grièvement blessé, il quitte définitivement le front en octobre 1914. Son journal inédit témoigne de l'expérience d'un lettré de la génération du feu, dont l'épreuve a trempé le caractère.



INDICATIF CLOCHETTE

MÉDECINS DES BEP ET DES REP – COLLECTIF

On ne quitte pas le REP sans y avoir laissé un peu de soi. Depuis 70 ans, avoir servi dans l'un des bataillons puis régiments étrangers de parachutistes reste une expérience humaine et professionnelle unique pour tous les officiers, sous-officiers et légionnaires qui, un jour, ont franchi la portière d'un avion aux côtés des hommes des troupes d'assaut. Les médecins n'échappent pas à cette règle et, du réserviste à ses camarades d'active, de l'aspirant, seul appelé de l'unité, au médecin-chef, tous y ont effectivement laissé un peu de leur âme et se souviennent ici le temps d'une page. Ce livre a pour vocation de donner une autre vision de 2^e REP sous l'angle de son soutien médical. Il fait découvrir, au travers de ce prisme, les opérations majeures menées depuis 70 ans. On s'immergera dans le passé



Éditions Lavauzelle

www.lavauzelle.com
240 pages

de tous les médecins ayant répondu un jour à la radio à cet indicatif si particulier de Clochette : celui du toubib du REP. Les tragédies les plus sombres y côtoient les instants les plus cocasses et des anecdotes pleines d'humour.

TOM MOREL

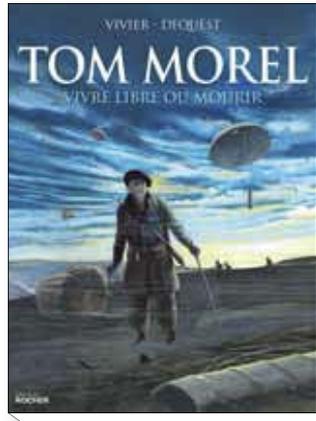
BD

DE PIERRE-EMMANUEL DEQUEST
ET JEAN-FRANÇOIS VIVIER

Il est des hommes qui se révèlent dans l'épreuve. Ils sont rares, mais Tom Morel en fait partie. Jeune lieutenant en 1940, c'est un contexte extraordinaire qui va révéler sa gloire militaire et sa grandeur humaine. Alors que l'armée française vit la débâcle, il résiste avec courage et ténacité aux hommes de Mussolini sur les plus hauts sommets d'Europe. Comment un homme de cette trempe aurait-il pu capituler ? Refusant tout compromis avec l'ennemi, il participe aux combats de « l'armée des ombres » avant d'entrer dans la lumière lors de son commandement du maquis des Glières.

« Nous sommes faits pour une vie héroïque. »

Tom Morel



Éditions du Rocher

www.editionsdurocher.fr
52 pages

Scénario :

Jean-François Vivier

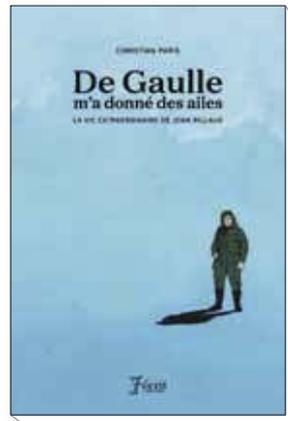
Illustrations :

Pierre-Emmanuel Dequest

DE GAULLE M'A DONNÉ DES AILES

DE CHRISTIAN PARIS

Il est des hommes d'exception qui, synchronisés à leur temps, se trouvent là où s'écrit l'Histoire : Jean Billaud est de ceux-là. Il fera la guerre dans la Royal Air Force sur Halifax, puis courra le monde. Le Maroc, sur la trace des pionniers de l'Aéropostale, où il retrouvera le général de Gaulle, la guerre d'Algérie, au cours de laquelle il contribuera activement à l'échec du putsch des généraux, le Laos où son hélicoptère sera à deux reprises abattu par les maquisards, le Cambodge et son amitié avec le roi Sihanouk. Lors du discours de Phnom Penh en 1966, il sera aux côtés de son mentor, Charles de Gaulle, qui le fera rentrer en France pour lui faire rejoindre « les réseaux Foccard ». Il sera ensuite affecté au Burundi, en qualité de pilote du président Micombéro dont il deviendra l'intime, comme celui de Bokassa, côtoiera Amin Dada, Hailé Sélassié, et bien d'autres. Il sera le témoin des



Éditions 7écrit

<http://7ecrit.com>
419 pages

affrontements inter-ethniques entre Hutus et Tutsis et sauvera tous ceux qu'il pourra. Puis les Comores où il sera le proche conseiller du président Abdallah, et l'ami de Bob Denard. C'est le « Carrefour du développement » qui mettra fin à sa carrière.

LE « TAS »

DE STÉPHANE SAISON



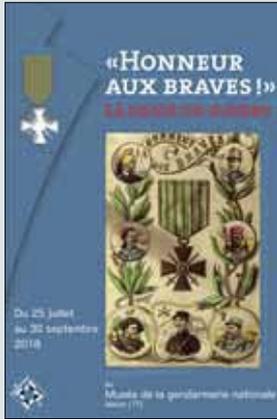
Edilivre

www.edilivre.com
172 pages

5 4169... c'est en septembre 1990 que la grande aventure commence. Plus qu'un matricule, un traumatisme. Jeune sapeur-pompier volontaire de province, il accède enfin à la prestigieuse unité des sapeurs-pompiers de Paris. Il est 4h du matin, une sonnerie retentit dans la caserne. Un incendie ravage un atelier de robinetterie. Alors qu'il reçoit l'ordre de limiter toute propagation de l'incendie à l'immeuble d'habitation mitoyen, le plafond de l'entrepôt s'effondre sur lui. Il se retrouve emprisonné sous les décombres brûlants. Dévoués, ses camarades parviennent à l'atteindre rapidement et à le libérer du piège dans lequel il se trouve. Il s'en sort miraculeusement avec quelques brûlures aux cuisses et au visage. Des séquelles visibles et invisibles... Rapidement remis sur pied, les interventions s'enchaînent, une carrière rêvée pour un passionné comme lui et pour tout sapeur-pompier. Une vie rêvée jusqu'à ce jour d'août 2003 où lors d'une intervention elle va brusquement basculer lorsqu'il se retrouve face au « tas »...

Exposition

HONNEUR AUX BRAVES! LA CROIX DE GUERRE



Musée de la gendarmerie
Avenue du 13^e dragons
77000 Melun
Du 25 juillet au 30 septembre 2018

Créée en 1915, la Croix de guerre est une décoration novatrice qui a durablement impacté le paysage des récompenses françaises et étrangères, jusqu'à aujourd'hui.

Dès les premiers combats de l'été 1914, une carence est vite apparue dans le système de récompenses français pour distinguer les combattants méritants. Ce n'est pourtant qu'en avril 1915, après de vifs débats, que fut créée la Croix de guerre, qui deviendra le symbole même du poilu victorieux. Attribuable à tous, elle permet de matérialiser les citations de différents niveaux témoignant de la bravoure militaire.

Plus de 1,2 million de citations furent attribuées au titre de la Première Guerre mondiale, engendrant l'attribution de la Croix de guerre à des militaires de tous grades mais aussi des civils, hommes et femmes, des personnes morales (villes et unités militaires) et même des animaux!

Exposition

1918, VERS LA VICTOIRE ?

Le musée de l'artillerie de Draguignan propose une exposition consacrée à l'ultime année du premier conflit mondial.

Un siècle après, se souvenir, comprendre et tirer les leçons de la dernière année de la Grande Guerre. Une année décisive pendant laquelle le sort des combats sembla pencher, pendant plus de six mois, en faveur des Empires centraux, mais qui s'acheva autrement! Une victoire tellement tardive qu'elle contribua pour beaucoup à la marche vers le conflit suivant.

Une exposition didactique abordable dès l'âge de 8 ans, constituée à partir de la collection du musée et des prêts de collections particulières venus de toute la France.



Musée de l'artillerie
Écoles militaires de Draguignan
Quartier Bonaparte
83300 Draguignan
Jusqu'au 18 novembre 2018

Exposition

LE NOUVEAU VISAGE DE LA GUERRE

À l'expérience du combat acquise durant les premières années de guerre du premier conflit, s'ajoute une évolution des armes et des moyens techniques dans les armées française, allemande et américaine. Alors que les capacités de feu surpassent prodigieusement celles de 1914, la nécessité de préserver les hommes s'affirme

comme une exigence importante. Le combat tactique évolue. Chaque armée tente à sa façon de s'adapter à la transformation de la bataille, grâce à la formation et à l'équipement spécifique des soldats ainsi qu'à la rigueur des préparatifs. Cette exposition proposera au visiteur de découvrir les manières de combattre adoptées par les belligérants à la fin du conflit dans les combats de Saint-Mihiel et de Meuse-Argonne.



Mémorial de Verdun
1, avenue du Corps européen
55100 Fleury-devant-Douaumont
Jusqu'au 21 décembre 2018

ecpa ▶ d

AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE

Témoignage depuis 1915
de l'engagement de nos forces
partout dans le monde

2017_ECPAD_150_E_020_016 / Défense / ecpad - photo recadrée



www.ecpad.fr



Les réunions de nos régions : un devoir pour tous

La vie de l'Association est rythmée chaque année par différents événements. Le plus important est bien évidemment l'Assemblée générale qui se déroule chaque année au mois de juin.

C'est l'occasion majeure pour exprimer, par vos votes et votre présence, votre accord ou votre désaccord sur la route suivie par les camarades que vous avez élus à la tête de notre Union.

Hélas, chacun d'entre nous pour des raisons d'éloignement, de fatigue ou de travail, ne peut y assister. Alors il existe un autre lieu de rencontre privilégié : la réunion régionale.

Chaque année, dix-huit de ces réunions sont organisées par nos délégués dans

les différentes régions représentant les délégations de l'UBFT.

Ces réunions permettent aux membres de se retrouver, de revoir leurs délégués et de rencontrer les administrateurs.

Ce sont des journées importantes de partage, d'échanges et de convivialité appréciées de tous. Elles sont l'occasion pour les membres qui y assistent de bénéficier d'informations sur leur Association - l'UBFT - le domaine, la Fondation des « Gueules Cassées » et l'EHPAD Résidence Colonel Picot.

L'occasion également de poser des questions, d'émettre des suggestions ou des critiques en direct à votre délégué, aux représentants du siège et administrateurs présents.

La réunion se termine autour d'un repas pris tous ensemble afin de pouvoir prolonger une belle journée.

Dans chaque délégation, l'organisation de ces réunions régionales représente un surcroît de travail et d'implication pour les délégués et leurs épouses qui sont tous des bénévoles.

La plus belle satisfaction pour eux est de voir un grand nombre de membres se déplacer pour y participer.

Alors chers camarades anciens et fidèles et vous **les nouveaux : à vous de jouer!** Il est de votre devoir de participer et de contribuer ainsi à la bonne marche de l'Union qui vous a accueillis.



LYON - 21 AVRIL 2018



▲ L'importante délégation Rhône-Alpes réunie pour une belle journée de retrouvailles.



▲ Participation assidue à la réunion.



▲ Les trois porte-drapeaux de la délégation, Daniel Fiat, Georges Pérez et André Boisier, entourant Tadj Charef, délégué départemental, Jean Riccardi, délégué honoraire et Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT.



▲ Michel Clicque, délégué régional et administrateur, et le général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, entourant Gérard Berthias, 96 ans et toujours présent.



▲ Michel Clicque, Jean-Michel Garin et Gérard Teyssier avec Gérard Berthias : trois générations représentées.

LILLE - 22 AVRIL 2018



▲ La délégation réunie pour la photo souvenir.



▲ Christian Gremont, délégué régional, Patrick Remm, administrateur, et Francis Karl, Gueule Cassée.



▲ Tous les membres présents attentifs aux informations données.

LA ROCHELLE - 26 AVRIL 2018



▲ La délégation Poitou-Charentes sous le soleil.



▲ Dépôt de gerbe par Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, et Jean Billaut, jeune Gueule Cassée de 96 ans.



▲ Tony Planchot, nouveau camarade, entouré de Jean-Claude Montardy, délégué régional, et de Henri de Bonnaventure.



▲ Une belle réunion regroupant de nombreux camarades et amis.

CHAMALIÈRES - 15 MAI 2018



▲ Henri de Bonnaventure, président de l'UBFT, avec à ses côtés Isabelle Boueix, directrice départementale de l'Office des Anciens Combattants du Puy-de-Dôme, Michel Proslie, adjoint de Louis Giscard d'Estaing, maire de Chamalières, et Ludovic Masson, délégué régional, entourés de la délégation Auvergne lors de la cérémonie au monument aux morts.



▲ Dépôt de gerbe au monument aux morts par Henri de Bonnaventure, Christian Laroche et Hervé de Lajudie.



▲ Henri de Bonnaventure et Ludovic Masson, entourés des nouveaux membres de la délégation.



▲ La délégation réunie pour le verre de l'amitié.

BORDEAUX - 24 MAI 2018



▲ La délégation Aquitaine Nord sous le soleil bordelais.



▲ Réunion studieuse pour les membres présents et intéressés par les informations données sur la vie de leur association.



▲ Pour les épouses, visite du musée d'art contemporain de Bordeaux organisée par Jacqueline Potriquet.



▲ Patrick Remm, administrateur de l'UBFT, et Michel Potriquet, délégué, entourés des nouveaux membres et de leurs épouses.

NOS JOIES... MARIAGES

Ont fêté leurs Noces d'Or

Pierre & Jeannine Pavard
A. 80649
17138 Puilboreau

André & Hélène Rety
A. 41623
71850 Charnay-les-Macon

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Jean & Jacqueline Cattenoz
A. 41780
25660 Saone

Alfred & Marie-Thérèse Dubois
A. 46155
57400 Sarraltroff

Gilbert & Arlette Giron
A. 44622
55300 Dompcevrin

François & Paule Leonelli
A. 45582
20213 Castellare-di-Casinca

Michel & Michelle Monnet
A. 41780
25140 Charquemont

Jean-Paul & Odette Vigouroux
A. 44531
63390 Chateauneuf-les-Bains

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Renzo & Liliane Antonetti
A. 45705
88000 Chantraine

Roland & Eliane Bolsigner
A. 43438
57300 Hagondange

Daniel & Yvette Thil
A. 70390
37100 Tours

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part de nombreuses naissances

Enfant de Camarades

Mickael Garabedian
A. 45781
Naissance de Milo
13210 Saint-Rémy-de-Provence

Petit-enfant de Camarades

Christiane Gavanesch
A. 43510
Naissance de Louise
39700 Evans

Arrière-petit-enfant de Camarades

Pierre Moulard
A. 39113 †
Naissance de Adélaïde
petite-fille de Danielle & Jean Prost
69230 Saint Genis Laval

Nous adressons nos vœux de santé aux heureuses mamans et aux bébés, ainsi que nos félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

A été élevé à la dignité de grand'croix de la Légion d'honneur

Jean Luciani
A. 41659
94130 Nogent-sur-Marne

Ont été élevés à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur

Jacques Allaire
A. 44639
37100 Tours

Jean Baby
A. 43920
75012 Paris

Ont été promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur

Jean Drea
A. 42873
11330 Felines-Termenès

Pierre Tolstakojine
A. 44893
19500 Turenne

Ont été nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur

Marcel Laurence
A. 43635
Eindhoven - Pays Bas

Agostino Putzolu
A. 44789
13480 Cabries

Ont été nommés au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Paul Amat
NA
75012 Paris

Bernard Luquet
A. 70184
93700 Drancy

Ont reçu la Médaille militaire

Louis Berthou
A. 44412
22160 Plusquellec

Gwenael Breton
A. 45834
64250 Espelette

Bruno Guyot
A. 80895
64109 Bayonne

Céline Larrere
A. 46097
86440 Migne-Auxances

El Larbi Mekadmi
A. 45581
13820 Ensues-la-Redonne

Thomas Quezet
A. 46069
64100 Bayonne

Franck Riedel
A. 46068
40100 Dax

Nous sommes heureux de leur renouveler nos très vives et très sincères félicitations.

NOS PEINES... DÉCÈS

Nous avons à déplorer le décès de nos Camarades

Alain Biales
A. 70067
83160 La Valette-du-Var

Georges Bonnaure
A. 70030
57070 Metz

Jean-Pierre Bosch
A. 44538
66000 Perpignan

Jean Bouin
A. 41528
92110 Clichy

Gunter Busse
A. 44662
34560 Poussan

Jacques Croizier
A. 40094
21340 Nolay

Yves de Daruvar
A. 39678
75007 Paris

Robert Gallet
A. 44704
85400 Luçon

Guy Galvier
A. 70192
35740 Pace

Alfred Garcia
A. 41354
83510 Lorgues

Gilbert Grima
A. 43407
13008 Marseille

Paule Gringe
A. 42042
73210 Aime

Gilbert Guiland
A. 45046
65000 Tarbes

Félix Guzman
A. 44716
64700 Hendaye

Heinz Hediger
A. 45721
64100 Bayonne

Maurice Husseau
A. 70043
44700 Orvault

Robert Jardin
A. 44219
49124 Saint-Barthelemy-d'Anjou

Mohamed Jnid
A. 80791
Beni Hassen - Tunisie

Roger Klotz
A. 45406
57950 Montigny-les-Metz

Alexandre Novik
A. 44549
34070 Montpellier

Olive Peltier
A. 43672
33450 Izon

Joseph Petton
A. 43878
29200 Brest

Robert Philipps
A. 80445
88220 Remiremont

Paul Pichand
A. 69970
83160 La Valette-du-Var

Jean Pierret
A. 45362
57510 Remering-les-Puttelange

Jacques Rolin
A. 43427
92210 Saint-Cloud

Louis Rothenburger
A. 43905
68500 Wuenheim

Louis Sausse
A. 43541
51190 Avize

Roland Schaack
A. 43066
34400 Lunel-Viel

Raymond Schellinger
A. 43449
68840 Pulversheim

Giacomo Signoroni
A. 44806
92130 Issy-les-Moulineaux

Thierry Thomas
A. 80823
29200 Brest

Jean Vialle
A. 41975
19100 Brive-la-Gaillarde

Gérard Vidal
A. 44023
34490 Murviel-les-Béziers

Boubaker Zitouni
A. 45170
Akouda - Tunisie

Nous avons appris le décès de Mesdames

Anne-Marie Bouresy
VA. 42511
57200 Bliesbruck

Yvette Dagand
VA. 80752
01580 Matafelon-Granges

Georgette Dervaux
VA. 70262
83100 Toulon

Georgette Flageollet
VA. 40293
88120 Rochesson

Francine Gaspard
VA. 44705
60610 La Croix-Saint-Ouen

Danielle Kostecki
VA. 44862
31300 Toulouse

Raymonde Lhermie

VA. 41889
31700 Blagnac

Jeanne Le Sellin

VA. 39384
45200 Amilly

Laure Maglioli

VA. 39386
20000 Ajaccio

Sarah Mechiche

VA. 42356
93370 Montfermeil

Hélène Mekiffa

VA. 39201
77540 La Chapelle-Iger

Anne-Marie Mey

VA. 44973
69970 Chaponnay

Yvonne Morilhat

VA. 39647
92330 Sceaux

Marguerite Remy

VA. 42960
59143 Watten

Joséphine Schild

VA. 43179
57230 Schorbach

Jeanne Schreiner

VA. 43025
54240 Joeuf

Anne Wust

VA. 45343
57950 Montigny-les-Metz

Geneviève Venner

A. 45068
57000 Metz

Décès dans les familles**Robert Dole**

FA. 3185
décédé
75012 Paris

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

Ont perdu leur conjoint**Georges Bonnaure**

A. 70030
57070 Metz

Paul Falguiere

A. 40947
11120 Saint-Nazaire-d'Aude

Merci de faire parvenir,
en priorité à votre délégué
ou à défaut au siège,
tout changement dans
votre situation familiale
(mariage, naissance, décès,
etc.) ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).

Notre camarade Jean Baby à l'honneur

Le 11 juin 2018, dans la cour d'honneur des Invalides à Paris, notre camarade, le colonel (er) Jean Baby, élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, a été décoré par le président de la République française Emmanuel Macron.

Notre camarade qui était entouré de sa famille et de ses amis, a pu également compter sur la présence de notre président, Henri de Bonnaventure, et du général Paul Dodane, vice-président, qui avaient tenu à assister à cette cérémonie honorant un Gueule Cassée, grand mutilé de guerre.



TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

— L'Union prend totalement en charge les frais d'installation et l'abonnement mensuel —



Comment ça fonctionne ?

1 - l'appel



En quelques instants, l'abonné est en relation directe avec la centrale d'écoute, disponible 24h/24, 7j/7.

2 - l'écoute



Un chargé d'écoute et d'assistance répond à l'appel, prend en compte la demande et, si nécessaire, déclenche l'intervention d'un tiers.

3 - l'intervention



Dans les plus brefs délais, l'entourage et/ou les services d'urgence se rendent auprès de l'abonné.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

 Oui

 Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

 Oui

 Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Mail : _____



Réglementation européenne : l'UBFT veille sur vos données

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en vigueur dans l'ensemble des pays de l'Union européenne le 25 mai 2018.

Entre les journaux télévisés qui en ont abondamment parlé et la plus grande campagne de communication jamais menée par les banques, les e-commerçants et autres entreprises collectant des données personnelles, il est difficile de ne pas avoir entendu parler du nouveau cadre juridique destiné à mieux protéger les citoyens que nous sommes !

Objectif premier de ce texte, faire connaître le sort réservé aux données personnelles confiées à une entreprise (publique ou privée, associative ou commerciale) ou une administration, que ce soit *via* internet, ou à toute autre occasion, lors des échanges par courrier, téléphone, rendez-vous.

L'encombrement de nos boîtes mail mise à part, il faut se réjouir du nouveau dispositif, et cela d'autant plus que l'UBFT s'engage à le respecter !

Le texte a pour objectif de mettre en place de nouvelles règles sur la protection des données en permettant aux citoyens européens d'exercer un meilleur contrôle sur leurs données personnelles et en leur donnant le moyen d'exercer leurs droits, cela en imposant trois principes :

- **Préserver les droits de chacun sur ses données personnelles** (droit d'information, d'accès, de rectification, droit

d'opposition, droit à la portabilité ainsi que le droit à l'oubli).

- **Harmoniser la législation et la réglementation au sein des 28 pays de l'Union européenne** (l'objectif étant notamment d'obliger, au niveau européen, les multinationales telles que Google, Amazon, Facebook, Apple, de nous informer et de nous demander l'autorisation avant de stocker nos données personnelles et d'alimenter le fameux *big data*).

- **Garantir la sécurité et la confidentialité des données**, qu'elles soient simplement « personnelles » (coordonnées par exemple) ou qu'elles soient sensibles et confidentielles (exemple des données relatives à la santé), les informations récoltées devant être protégées sur le plan informatique, la sécurité s'appliquant tant pour l'entreprise qui a constitué les fichiers et les traitements que pour ses sous-traitants techniques.

L'Union européenne fera respecter ces objectifs par l'intermédiaire des acteurs nationaux (en France la CNIL - Commission nationale informatique et libertés) par des sanctions dissuasives qui pourront atteindre vingt millions d'euros ou 4% du chiffre d'affaires mondial dans le cas d'une entreprise. Au-delà de l'aspect simplement pécuniaire, ces sanctions seront rendues publiques, avec des conséquences désastreuses sur la réputation de l'organisme concerné.

Pour offrir aux membres et à leur famille une protection renforcée de leurs données personnelles, des mesures de sécurité informatique sont mises en place par l'UBFT (en interne et par le prestataire informatique) pour sécuriser les données qu'ils nous ont confiées, assurer leur confidentialité et empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, détruites ou divulguées à des tiers non autorisés.

Ainsi, conformément au RGPD, les membres et contacts de l'UBFT, ainsi que toute personne en lien avec la Fondation des Gueules Cassées (les chercheurs principalement) ou avec la Résidence Colonel Picot (les résidents de l'EHPAD et leurs familles par exemple) peuvent avoir accès à leurs données personnelles, et demander à les modifier, s'opposer à leur diffusion partielle ou totale ou demander leur suppression.

Dans le cas où vous souhaiteriez connaître les données vous concernant gardées par l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, la Fondation des « Gueules Cassées » ou la Résidence Colonel Picot, nous vous invitons à nous contacter en écrivant par lettre simple à l'UBFT, à l'attention du responsable RGPD, 20 rue d'Aguesseau, 75008 Paris.

Le domaine des Gueules Cassées

Idéalement situé entre Toulon et Hyères sur la commune de La Valette-du-Var, au pied du Mont Coudon, le domaine des Gueules Cassées accueille les membres de l'UBFT et ceux des associations de blessés de guerre et d'anciens combattants.



| TARIF HÉBERGEMENT | | Haute saison juillet et août | | Basse saison septembre à juin | |
|---|--------|---------------------------------|----------|----------------------------------|----------|
| | | Nuitée + petit déjeuner | Pension | Nuitée + petit déjeuner | Pension |
| Membres et conjoints de l'Association | Simple | 55 € | 62 € | 45 € | 55 € |
| | Double | 65 € | 108 € | 55 € | 98 € |
| Familles membres Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers | Simple | 61,88 € | 69,75 € | 50,63 € | 61,88 € |
| | Double | 73,13 € | 121,50 € | 61,88 € | 110,25 € |
| Autres catégories | Simple | 68,75 € | 77,50 € | 56,25 € | 68,75 € |
| | Double | 81,25 € | 135 € | 68,75 € | 122,50 € |

| TARIF RESTAURATION | Repas - menu du jour | | | |
|---|----------------------|----------|--------------|--------------|
| | Déjeuner | | Dîner | |
| | Semaine | Dimanche | Haute saison | Basse saison |
| Membres et conjoints de l'Association | 18 € | 23 € | 18 € | 10 € |
| Familles membres - Anciens Combattants Militaires - Policiers - Pompiers | 20,25 € | 25,88 € | 20,25 € | 11,25 € |
| Autres catégories | 22,50 € | 28,75 € | 22,50 € | 12,50 € |

Tarifs enfant jusqu'à 12 ans inclus : 50% du tarif d'appartenance parents et gratuit jusqu'à 4 ans.

Jours fériés, périodes de fêtes, animations et « Formules groupe » : tarifs spécifiques annoncés lors de la réservation.

Pour réserver, un simple appel au 04 94 61 93 00 ou un courriel à l'adresse coudon@gueules-cassees.asso.fr



 **Gueules Cassées**
Sourire Quand Même

Union des Blessés de la Face et de la Tête

Domaine des Gueules Cassées
151, avenue André Dupuy
Le Coudon
83160 La Valette-du-Var
Tél : 04 94 61 93 00 - Fax : 04 94 61 93 19
e-mail : coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.gueules-cassees.asso.fr



À savoir

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Prêts d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être accordés aux membres de l'Union. Ils sont servis à court terme. Ils doivent répondre à des soucis sérieux personnels ou de famille. En effet, l'Union n'a pas vocation à satisfaire des objectifs commerciaux ni à se substituer aux banques.

7. Assistance devant les tribunaux

L'assistance devant les juridictions de pensions peut être assurée à tous les membres de l'Union qui devront préalablement adresser au siège un dossier complet. L'un de nos conseillers juridiques se prononcera sur le bien-fondé de la procédure à engager avant toute prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris. En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy

Le Coudon

83160 La Valette-du-Var

Téléphone : 04 94 61 93 00

Télécopie : 04 94 61 93 19

e-mail :

coudon@gueules-cassees.asso.fr

www.gueules-cassees.asso.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de six mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom :

N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

Profession avant la retraite :

II. Motif de la demande

.....

.....

.....

.....

III. Renseignements à fournir

| A. Montant annuel des ressources | | B. Propriétaire de | | |
|--|-------|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Montant total des salaires : | | Résidence principale : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Montant total des retraites : | | Résidence secondaire : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Revenus de valeurs mobilières : | | Patrimoine locatif : | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| Revenus locatifs : | | | | |
| Pension militaire d'invalidité : | | | | |
| Aide sociale : | | | | |
| Aide personnalisée au logement : | | | | |
| Allocation personnalisée d'autonomie : | | | | |
| TOTAL | | | | |

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....

.....

.....

.....

Signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

| POURCENTAGES D'INVALIDITÉ | NOMBRE DE POINTS | | | NOMBRE TOTAL DE POINTS | MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION | | |
|--|--------------------|---|------|------------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | Pension principale | Allocations des Grands Invalides N° 1,2,3,4,5,5bis | N° 6 | | Allocation du statut | Au 01/07/2016 point à 14,12 € | Au 01/01/2017 point à 14,40 € |
| 10% | 48 | | | 48 | 56,48 | 57,60 | |
| 15% | 72 | | | 72 | 84,72 | 86,40 | |
| 20% | 96 | | | 96 | 112,96 | 115,20 | |
| 25% | 120 | | | 120 | 141,20 | 144,00 | |
| 30% | 144 | | | 144 | 169,44 | 172,80 | |
| 35% | 168 | | | 168 | 197,68 | 201,60 | |
| 40% | 192 | | | 192 | 225,92 | 230,40 | |
| 45% | 216 | | | 216 | 254,16 | 259,20 | |
| 50% | 240 | | | 240 | 282,40 | 288,00 | |
| 55% | 264 | | | 264 | 310,64 | 316,80 | |
| 60% | 288 | | | 288 | 338,88 | 345,60 | |
| 65% | 312 | | | 312 | 367,12 | 374,40 | |
| 70% | 336 | | | 336 | 395,36 | 403,20 | |
| 75% | 360 | | | 360 | 423,60 | 432,00 | |
| 80% | 384 | | | 384 | 451,84 | 460,80 | |
| 85% Sans statut | 361 | 128 | | 489 | 575,39 | 586,80 | |
| 85% Avec statut | 361 | 64 | | 200 | 735,42 | 750,00 | |
| 90% Sans statut | 368 | 154 | | 522 | 614,22 | 626,40 | |
| 90% Avec statut | 368 | 77 | | 300 | 876,62 | 894,00 | |
| 95% Sans statut | 370 | 204 | | 574 | 675,41 | 688,80 | |
| 95% Avec statut | 370 | 102 | | 400 | 1026,05 | 1046,40 | |
| 100% Sans statut | 372 | 256 | | 628 | 738,95 | 753,60 | |
| 100% Avec statut | 372 | 128 | | 500 | 1176,67 | 1200,00 | |
| 100% + 1° | 388 | 540 | | 211 | 1139 | 1340,22 | 1366,80 |
| 100% + 2° | 404 | 543 | | 233 | 1180 | 1388,47 | 1416,00 |
| 100% + 3° | 420 | 546 | | 255 | 1221 | 1436,71 | 1465,20 |
| 100% + 4° | 436 | 549 | | 277 | 1262 | 1484,95 | 1514,40 |
| 100% + 5° | 452 | 552 | | 299 | 1303 | 1533,20 | 1563,60 |
| 100% + 6° | 468 | 555 | | 321 | 1344 | 1581,44 | 1612,80 |
| 100% + 7° | 484 | 558 | | 343 | 1385 | 1629,68 | 1662,00 |
| 100% + 8° | 500 | 561 | | 365 | 1426 | 1677,93 | 1711,20 |
| 100% + 9° | 516 | 564 | | 387 | 1467 | 1726,17 | 1760,40 |
| 100% + 10° | 532 | 567 | | 409 | 1508 | 1774,41 | 1809,60 |
| et par degré (art. 16) en plus | 16 | 3 | | 22 | 41 | 48,24 | 49,20 |
| 100% art. 18 | 465 | 1373 | | 351 | 2189 | 2575,72 | 2626,80 |
| | | 1464 | | | 2280 | 2682,80 | 2736,00 |
| 100% + 1° | 485 | 1373 | 50 | 381 | 2289 | 2693,39 | 2746,80 |
| | | 1464 | | | 2380 | 2800,47 | 2856,00 |
| 100% + 2° | 505 | 1373 | 100 | 391 | 2369 | 2787,52 | 2842,80 |
| | | 1464 | | | 2460 | 2894,60 | 2952,00 |
| 100% + 3° | 525 | 1373 | 150 | 401 | 2449 | 2881,66 | 2938,80 |
| | | 1464 | | | 2540 | 2988,73 | 3048,00 |
| 100% + 4° | 545 | 1373 | 200 | 411 | 2529 | 2975,79 | 3034,80 |
| | | 1464 | | | 2620 | 3082,87 | 3144,00 |
| 100% + 5° | 565 | 1373 | 250 | 421 | 2609 | 3069,92 | 3130,80 |
| | | 1464 | | | 2700 | 3177,00 | 3240,00 |
| 100% + 6° | 585 | 1373 | 300 | 431 | 2689 | 3164,06 | 3226,80 |
| | | 1464 | | | 2780 | 3271,13 | 3336,00 |
| 100% + 7° | 605 | 1373 | 350 | 441 | 2769 | 3258,19 | 3322,80 |
| | | 1464 | | | 2860 | 3365,27 | 3432,00 |
| 100% + 8° | 625 | 1373 | 400 | 451 | 2849 | 3352,32 | 3418,80 |
| | | 1464 | | | 2940 | 3459,40 | 3528,00 |
| 100% + 9° | 645 | 1373 | 450 | 461 | 2929 | 3446,46 | 3514,80 |
| | | 1464 | | | 3020 | 3553,53 | 3624,00 |
| 100% + 10° | 665 | 1373 | 500 | 471 | 3009 | 3540,59 | 3610,80 |
| | | 1464 | | | 3100 | 3647,67 | 3720,00 |
| et par degré (art. 16) en plus | 20 | | 50 | 10 | 80 | 94,13 | 96,00 |
| 100% + double art. 18 | 1032 | 1464 | 1250 | 601,2 | 4327,2 | 5091,67 | 5192,64 |
| + Art. 16 et 9° 100% + double art. 18 | 1064 | 1464 | 1250 | 601,2 | 4379,2 | 5152,86 | 5255,04 |
| + Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus | 32 | | 50 | 10 | 92 | 108,25 | 110,40 |

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. - Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut. Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

Organisation

Conseil d'administration

BUREAU

Henri Denys de Bonnaventure
Président

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

Patrick Remm
Trésorier adjoint
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Georges Morin
Secrétaire du Conseil
Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

José Baraton

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Hubert Chauchart du Mottay

Président de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Pierre Dautrey

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Croix de guerre
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de Guerre

Jean Déprez

Médaille militaire

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

André Matzneff

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans l'armée française
1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

Délégués régionaux et départementaux, porte-drapeaux

Alpes de Haute-Provence et Alpes-Maritimes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 06
18, rue Acchiardi de St-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

Alsace

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert

67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein

68
8, rue du Général de Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel

9, rue Louis Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

Aquitaine

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet

24, 33, 47
5, rue André Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne

9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier

40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Jean Marquès

Bât 4 - Apt 4
10, rue de l'Airial
40220 Tarnos
Tél. : 06 67 27 21 92
jean.marques7@orange.fr

Bernard Redregoo

Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75
bernardgoo@wanadoo.fr

Auvergne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson

03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 04 63 44 50 85
Tél. : 06 95 63 46 58
lmasson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud

4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

Bourgogne

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol

21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget

Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

Bretagne-Pays de la Loire

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant

22, 29, 35, 49, 53, 56, 72
1, rue St Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou

29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen

56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80
pierremerglen@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL PORTE-DRAPEAU

Laurent Drouart

49, 53, 72
907, route du Moulin
La Pargère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Roger Tanguy

94, rue François Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Centre**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jean Beauval  
18, 28, 36, 37, 41, 45
37 bis, rue de la Sente
45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. : 02 38 86 19 46

PORTE-DRAPEAU

Georges Leplatre 
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Champagne-Ardenne**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jean Déprez 
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

Corse**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

René Chiamonti    
2A, 2B
Villa St-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 
Résidence Monserato
Quartier St-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU

Félicien Micheloni
Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70
m.felicien@wanadoo.fr

Dom-Tom et étranger**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Robert Abian  
2, rue Pierre Burello, Apt 7
91200 Athis-Mons
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

Franche-Comté**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Jacques Mougin  
25, 39, 70, 90
5, rue des Frères Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mougin11@aliceadsl.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Quilan
15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 03 81 55 82 78
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 

33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

Ile-de-France**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

Bernard Luquet 
60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
bernard.luk@free.fr

Gérard Pinson  

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard  
6, square George Sand
78190 Trappes
Tél. : 01 78 51 10 52
gilmen78@yahoo.fr

Languedoc-Roussillon**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Charles Dauphin   
07, 11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Gabriel Méné    
66
Résidence L'Oiseau blanc
3 bis, allée de Bacchus
66000 Perpignan
Tél. : 04 68 56 64 52
mene.gabriel@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Daniel Tamagni   
80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 66 40 33 17
Tél. : 06 60 68 32 85
daniel.tamagni@gmail.com

Limousin**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL**

Michel Marilly  
19, 23, 87
7, avenue Aristide Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

Lorraine**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX**

Serge Véron    
54, 55, 88
31, rue du Remenaumont
54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : 03 83 27 42 88
sveron@gueules-cassees.asso.fr

Robert Lang  

57
12, impasse des Violettes
57155 Marly
Tél. : 03 87 63 40 51
Tél. : 06 68 00 62 76
rlang@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

André Dezavelle 
55
7, rue du Paquis, St-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

PORTE-DRAPEAU

Gilbert Giron   
36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Joseph Zahm  

2, rue des 4 Vents
57530 Colligny-Maizery
Tél. : 07 85 01 48 44

Midi-Pyrénées

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Frédéric Martinez

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Michel Carrère

65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Philippe Durand

5, impasse Notre Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Nord - Pas-de-Calais

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Christian Grémont

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

Normandie

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 02 32 34 85 67
andre.jacques552@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

Poitou-Charentes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy

16, 17, 44, 79, 85, 86
Résidence des Parcs, appart. 131
11, rue de Suède - 17000 La Rochelle
Tél. : 06 15 76 22 81 - 09 82 55 95 98
jeanclaudemontardy@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Alain Berthelot

6, rue Jean Jaurès
44610 Basse-Indre
Tél. : 02 40 86 74 18

Provence

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti

13, 83, 84
37, rue Carnot - 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Crucke

Résidence Colonel Picot
627, avenue du colonel Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80
omontreau@gmail.com

Geoffrey Demouliez

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05
g.dmz@hotmail.fr

Rhône-Alpes

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque

01, 05, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères Lumière
01240 St-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton

05, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes d'Are
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Georges Perez

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 72 73 04 13
geoperez83@orange.fr

Daniel Fiat

12, rue Elsa Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71
daniel.fiat@cegetel.net

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Henri Daléas

Michel Deglaire

René Fourcade

Lucien Goraguer

Lucien Humblot

Joseph Lannes

Jean Lequertier

Fernand Ney

Pierre Nicollin

Robert Preney

Jean Riccardi

René Rondot

André Saint-Martin

Gilbert Sanchez

Pierre Soumache

PORTE-DRAPEAU HONORAIRES

Gilles Kaddour

François Derrien

François Pacifico

Roger Deschamps

Gilbert Piant

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise « Sourire Quand Même ».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête
« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

Télécopie : 01 42 65 04 14

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

